TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

NUMÉRO 11-008F

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA
DEC 12 1991
LIBRARY BIBLIOTHÈQUE
c 3

LES AUTOCHTONES HORS RÉSERVE □ LES UNIONS LIBRES

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

I·N·F·O·M·A·T

votre première lecture de la semaine

Commencez votre semaine de travail en vous assurant que vous avez sous la main les dernières informations économiques et sociales au Canada. Voyageant en courrier de première classe ou par messagerie, Infomat, le condensé de Statistique Canada, arrive au début de chaque semaine pour vous aider à suivre les principaux indicateurs économiques et vous tenir au courant des dernières données publiées par l'organisme national d'enquêtes du pays.

En huit pages remplies de données, Infomat présente les faits saillants des enquêtes de Statistique Canada et les dépose sur votre bureau chaque semaine, bien avant que des rapports détaillés ne soient publiés. Tout au long de l'année, vous avez les premiers résultats de plus de 100 enquêtes permanentes et de nombreuses enquêtes spécialisées, qui vont des expéditions des fabricants à la santé des Canadiens ou de l'emploi des diplômés universitaires aux travailleurs à temps partiel.

Chaque semaine, Infomat vous offre :

- **des résumés de faits tout récents provenant de plus de 100 enquêtes différentes**
- **des diagrammes et des graphiques qui vous donnent immédiatement les tendances**
- **Aperçu - une description des sujets traités dans chaque numéro, que vous pouvez parcourir en 30 secondes**
- **des conseils sur la façon d'obtenir des rapports spéciaux pour vous aider dans vos recherches plus poussées**
- **Les tendances actuelles et Dernières statistiques mensuelles, rubriques qui vous tiennent à jour sur l'indice des prix à la consommation, le produit intérieur brut et 21 autres séries mensuelles importantes.**

Les gestionnaires, les analystes et les chercheurs qui ont la responsabilité de se tenir au courant de l'évolution de la conjoncture économique et sociale du Canada peuvent compter sur Infomat pour avoir une vue d'ensemble des dernières tendances et disposer ainsi d'un aide-mémoire hebdomadaire des principaux indicateurs et données publiés. Plusieurs abonnés utilisent les faits saillants d'Infomat pour relever l'autorité de leurs analyses industrielles, projets d'investissements ou rapports financiers.

Pour commander Infomat (11-002F), 50 numéros par an pour 125 $ au Canada, 150 $ US aux États-Unis et 175 $ US dans les autres pays, écrivez à Publications, vente et service, Statistique Canada, Ottawa, Canada K1A 0T6. Pour un service plus rapide, utilisez votre carte VISA ou MasterCard et composez sans frais au Canada le 1-800-267-6677.

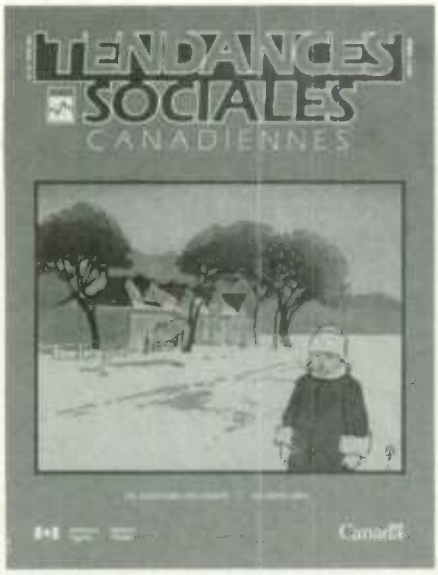

Page couverture : *Hiver à Winnipeg* (1918), gravure sur bois en couleur sur papier Japon, 14,3 sur 17,3 cm. Collection du Musée des beaux-arts du Canada.

À propos de l'artiste :

Né en Angleterre en 1884, **Walter Joseph Phillips** immigre au Canada avec sa femme en 1913 et s'installe à Winnipeg, où il enseigne l'art dans une école secondaire. En Angleterre, il avait fait de l'aquarelle, et, au Canada, il apprend à graver et à faire de la gravure sur bois polychrome. En 1917, les oeuvres de Phillips sont connues dans le monde entier et présentées dans de nombreuses rétrospectives qui lui sont exclusivement consacrées. Plus tard, il s'établit à Calgary et enseigne à l'Institute of Technology and Art avant de se retirer à Victoria, où il meurt en 1963.

TABLE DES MATIÈRES

N° 23 - HIVER 1991

Les autochtones hors réserve 2
par Ryan J. McDonald

L'évolution de la structure professionnelle 8
par Jeff O'Neill

Une catégorie de personnes défavorisées : les femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules 14
par Mary Anne Burke et Aron Spector

L'union libre : un choix de plus en plus répandu 18
par Cam Stout

LE SIDA
Dans les années 90 22
par Carol Strike

Connaissance, attitudes et comportements en Alberta 25
par Allison L. McKinnon

Nouveaux visages : les minorités visibles à Toronto 26
par Joanne Moreau

Index cumulatif : Hiver 1986 - automne 1991 29

Indicateurs sociaux 31

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Rédacteur en chef	Craig McKie
Rédactrices	Mary Anne Burke Jo-Anne B. Parliament
Rédactrice adjointe	Jillian Oderkirk
Coordonnatrice de la production	Cheryl Sarazin
Coordonnateur du marketing	Alex Solis
Rédactrice-recherchiste	Katherine Nessner
Réviseure en chef de la version française	Sylvie Blais
Direction artistique et composition	Division des publications, Statistique Canada
Conception graphique	Griffe Design
Illustrations et photos	Affaires indiennes et du Nord Canada; Santé et Bien-être social Canada
Comité de revue	J.W. Coombs, D. Desjardins, I. Macredie, D. Norris, D.B. Petrie, G.E. Priest, E.T. Pryor
Remerciements	R. Armstrong, C. Bronson, J. Hagey, A. Haman, M. Hickey, A. Jones, C. Richard, M. Ricketts, M.P. Robert, M. Saint-Laurent, A. Siggner, N. Turcotte, L. Verdon

Tendances sociales canadiennes (n° 11-008F au catalogue ; also available in English, Catalogue 11-008E) est publiée quatre fois l'an par le ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie. Copyright 1991 par le ministre des Approvisionnements et Services du Canada, tous droits réservés. Courrier de première classe payé à Ottawa, Canada. Tarif d'abonnement : 34 $ par année au Canada ; 40 $ US aux États-Unis et 48 $ US à l'étranger. Prix au numéro : 8,50 $ l'exemplaire au Canada ; 10 $ US aux États-Unis et 12 $ US à l'étranger. Étudiants : 30 % de rabais. Envoyer les bons d'abonnement et les avis de changement d'adresse à : Statistique Canada, Vente des publications, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. Prière de nous communiquer six semaines à l'avance l'ancienne et la nouvelle adresse. Abonnements par téléphone (sans frais d'appel) : **1-800-267-6677**. Toute correspondance peut être adressée au rédacteur en chef, ***Tendances sociales canadiennes***, Statistique Canada, immeuble Jean Talon, 7e étage, Ottawa (Ontario), Canada, K1A 0T6. La revue ***Tendances sociales canadiennes*** ne pourra être tenue responsable de la perte de documents non réclamés. Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Approvisionnements et Services Canada. Les commandes en nombre doivent être adressées au bureau de Statistique Canada le plus près.

Publication inscrite dans le **Canadian Magazine Index** et accessible en permanence dans la **Canadian Business and Current Affairs Database**.

ISSN 0831-5701

LES AUTOCHTONES HORS RÉSERVE

par Ryan J. McDonald

Bien que les caractéristiques des autochtones qui vivent dans des réserves soient assez bien connues, on sait relativement peu de choses sur les autochtones, de plus en plus nombreux, qui vivent hors réserve. Une proportion de plus en plus importante d'autochtones vivent en milieu urbain, souvent loin de toute collectivité autochtone. En 1986, plus de la moitié des autochtones du Canada vivaient dans une collectivité qui n'était ni une réserve indienne ni un établissement autochtone (tels que définis dans la *Loi sur les Indiens*), et environ le tiers de ces derniers habitaient une des 11 plus grandes régions métropolitaines du pays.

De façon générale, les autochtones sont défavorisés économiquement par rapport à l'ensemble de la population canadienne. Ceux qui vivent ailleurs que dans une collectivité composée majoritairement d'autochtones ont un niveau d'instruction et un revenu moyen plus faible et un taux de chômage plus élevé que ceux des Canadiens en général.

Répartition de la population

En 1986, environ un quart de million d'autochtones (220 300) ayant déclaré une origine unique vivaient hors réserve. Ce chiffre ne comprend que les personnes ayant déclaré appartenir à au moins une des trois grandes catégories suivantes : Indien d'Amérique du Nord, Inuk et Métis. Si l'on exclut les provinces de l'Atlantique et les deux territoires, cette population autochtone est assez également répartie sur le territoire canadien; elle n'est pas concentrée, comme le reste de la population, au Québec et en Ontario. Par exemple, seulement 4 % de l'ensemble de la population canadienne (soit un peu plus d'un million de personnes) vivait en Saskatchewan en 1986, comparativement à 13 % (30 000 personnes) de la population autochtone hors réserve.

En 1986, les deux provinces dans lesquelles on trouvait le plus fort pourcentage d'autochtones ne vivant pas dans une réserve ou un établissement étaient Terre-Neuve — province qui n'avait pas de réserve, mais dans laquelle il y avait des établissements innus, inuit et indiens — et l'Alberta, où 65 % des autochtones vivaient hors réserve. La même année, 26 % seulement de la population autochtone de la Nouvelle-Écosse et du Nouveau-Brunswick vivait hors réserve.

Âge et mobilité

Les autochtones hors réserve, comme ceux des réserves, sont en général beaucoup plus jeunes que l'ensemble des Canadiens. En 1986, 45 % des autochtones hors réserve avaient 19 ans et moins, comparativement à 29 % de l'ensemble des Canadiens. Par ailleurs, seulement 8 % de la population autochtone hors réserve était âgée de 55 ans et plus, contre 20 % de l'ensemble des Canadiens. Statistique Canada prévoit que, parce qu'ils ont un taux de natalité supérieur à la moyenne, les Indiens inscrits, dans les réserves et hors réserve, vont continuer d'avoir un taux de croissance démographique plus élevé et une base démographique plus jeune que l'ensemble de la population canadienne.

Les autochtones hors réserve ont été plus nombreux à déménager que les Canadiens en général. Dans les cinq années qui ont précédé le recensement de 1986, 61 % des autochtones âgés de 5 ans et plus ont déménagé, comparativement à 44 % de l'ensemble des Canadiens. Toutefois, la proportion de personnes ayant déménagé à l'intérieur de la même collectivité était à peu près égale dans l'un et l'autre groupe : 59 % chez les autochtones et 55 % dans l'ensemble de la population.

Caractéristiques de la famille

La proportion de personnes qui vivent

Ascendance autochtone

En 1986, un peu plus d'un demi-million d'autochtones vivaient ailleurs que dans une réserve ou un établissement. De ce nombre, 60 % avaient déclaré des « origines multiples », c'est-à-dire à la fois autochtone et non autochtone, et 40 %, une « origine unique ».

Parmi les autochtones hors réserve, ceux qui avaient des origines multiples étaient, dans toutes les provinces sauf la Saskatchewan, plus nombreux que ceux qui avaient une origine unique. Le nombre d'autochtones dans chacun de ces deux groupes variait considérablement selon la province. Le nombre d'autochtones hors réserve ayant une origine unique était à peu près le même en Ontario qu'en Saskatchewan, mais l'effectif des autochtones hors réserve ayant des origines multiples dépassait 110 000 en Ontario et n'était que de 20 000 en Saskatchewan. Pour ce qui est des autochtones vivant dans une réserve, la très vaste majorité avaient déclaré une origine unique.

Sauf indication contraire, la population autochtone hors réserve dont nous allons parler dans cet article est celle des personnes qui ont déclaré une origine unique. La raison en est que, dans le recensement de 1986, on s'intéressait davantage à l'origine ancestrale qu'à l'identité culturelle. Les autochtones hors réserve ayant déclaré une origine unique étaient beaucoup plus susceptibles que ceux ayant des origines multiples d'indiquer une langue autochtone comme langue maternelle et de manifester de l'attachement pour leur patrimoine culturel. Plus de 26 % des autochtones hors réserve ayant une origine unique ont déclaré une langue autochtone comme langue maternelle, comparativement à 2 % seulement de ceux qui avaient des origines multiples.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Répartition des autochtones[1] hors réserve et de l'ensemble de la population, 1986

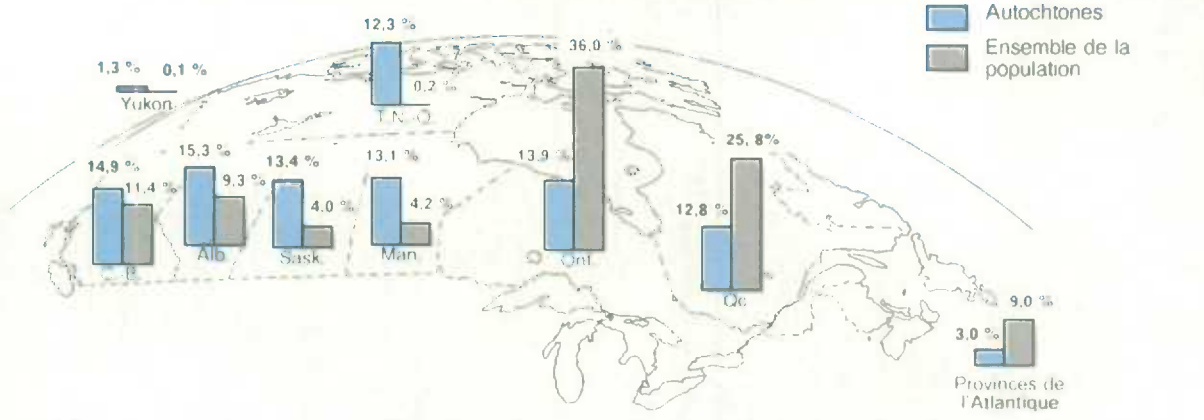

1. Origine unique seulement.
Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986 et Programme d'équité en matière d'emploi.

dans un ménage familial est, chez les autochtones hors réserve, à peine inférieure à ce qu'elle est dans l'ensemble de la population canadienne. En 1986, près de 83 % des autochtones hors réserve et hors établissement vivaient dans un ménage familial, comparativement à 86 % de l'ensemble des Canadiens.

La taille de la famille est en moyenne plus élevée chez les autochtones que pour les Canadiens en général. En 1986, la taille moyenne de la famille canadienne était de 3,1 personnes. D'après le ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAIN), la taille de la famille autochtone hors réserve était, cette année-là, de 3,4 personnes et celle de la famille autochtone vivant dans une réserve, de 4,2 personnes.

Parmi les familles autochtones hors réserve, 23 % étaient des familles monoparentales, comparativement à 12 % de l'ensemble des familles canadiennes. Dans 87 % des cas, les familles autochtones monoparentales hors réserve étaient dirigées par la mère, comparativement à 83 % pour l'ensemble des familles monoparentales canadiennes.

Niveau d'instruction

De façon générale, le niveau d'instruction des autochtones est beaucoup plus faible que celui de l'ensemble de la population canadienne. En 1986, 41 % des autochtones hors réserve âgés de 15 ans et plus avaient moins de neuf années de scolarité et 2 % seulement étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Cette année-là, les pourcentages correspondants pour l'ensemble de la population canadienne étaient de 17 % et de 10 % respectivement. Toujours en 1986, 17 % des autochtones avaient fait des études postsecondaires non universitaires partielles, ce qui est près du pourcentage observé pour l'ensemble de la population (21 %).

Le niveau d'instruction de la population autochtone varie selon la province. Terre-Neuve avait la plus forte proportion d'autochtones ayant moins de neuf années de scolarité (52 %) et l'Ontario, la proportion la plus faible (23 %). Pour l'ensemble des résidents de ces deux provinces, les pourcentages correspondants étaient de 27 % et de 15 % respectivement. Chez les personnes dont le niveau d'instruction ne dépassait pas le diplôme d'études secondaires, c'est au Québec que la proportion était la plus élevée, dans la population autochtone hors réserve (12 %) comme dans l'ensemble de la population (16 %). La Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick avaient les plus fortes proportions d'autochtones possédant un diplôme universitaire (3 %); les proportions correspondantes pour l'ensemble de la population dans ces deux provinces étaient de 9 % et de 7 % respectivement.

Caractéristiques d'activité

Les autochtones hors réserve sont moins susceptibles de faire partie de la population active que l'ensemble des Canadiens. En 1986, 66 % des hommes autochtones étaient actifs, comparativement à 77 % de l'ensemble des hommes au Canada. Le taux d'activité était également plus faible chez les femmes autochtones (45 %) que pour les Canadiennes en général (55 %).

En 1986, les autochtones actifs étaient plus susceptibles d'être en chômage que les autres actifs. Cette année-là, le taux de chômage des autochtones hors réserve était de 28 %, soit près de trois fois le taux enregistré pour l'ensemble de la population

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Niveau de scolarité des autochtones[1] hors réserve et de l'ensemble de la population, 1986

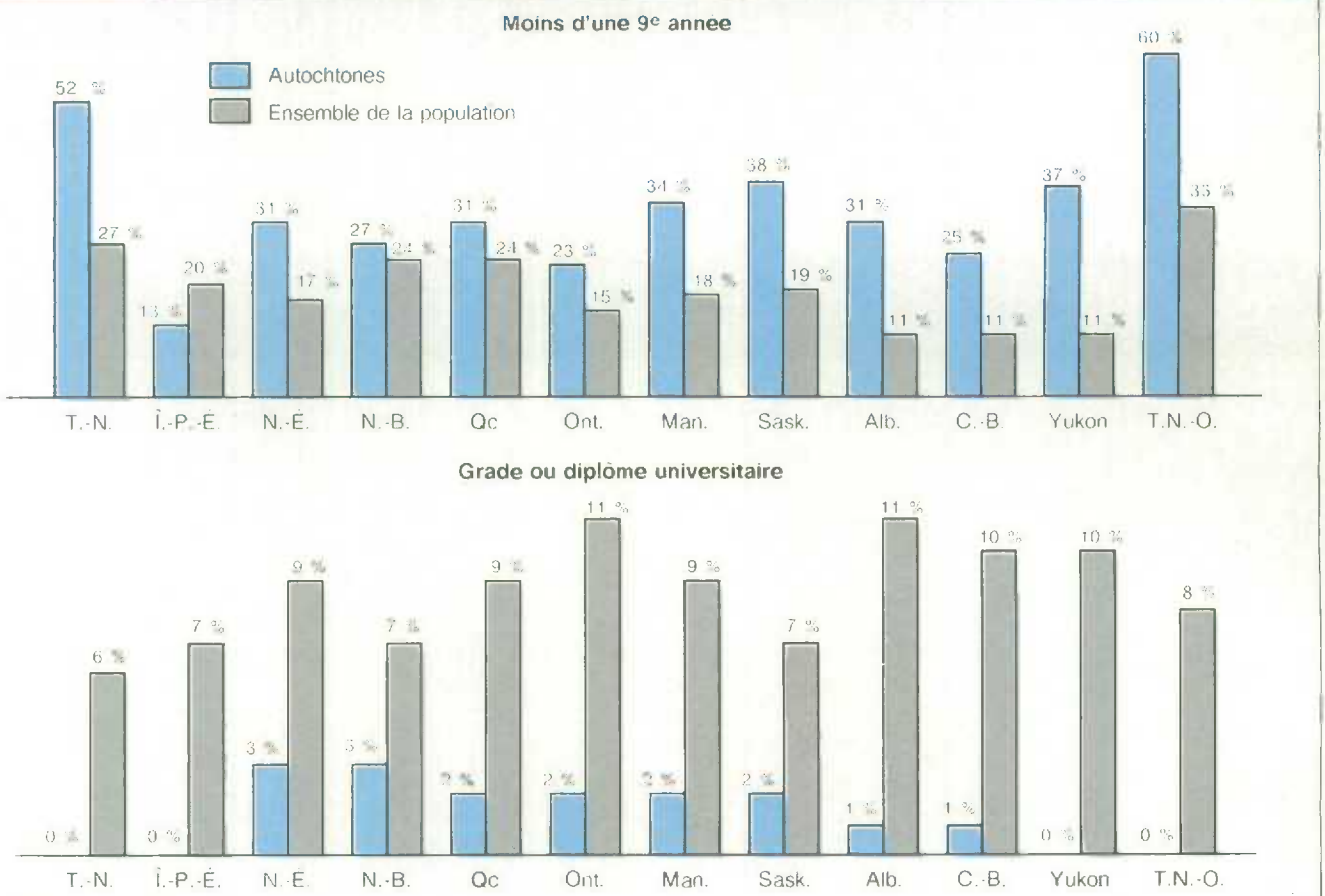

1. Origine unique seulement.
Source : Statistique Canada, publication n° 93-110 au catalogue et Programme d'équité en matière d'emploi.

canadienne (10 %). Le taux de chômage des femmes autochtones (27 %) était légèrement inférieur à celui des hommes (29 %). Dans l'ensemble de la population canadienne, le taux de chômage des femmes (11,2 %) était au contraire plus élevé que celui des hommes (9,6 %).

Le taux de chômage le plus élevé — de 40 % — a été enregistré chez les autochtones hors réserve de l'Île-du-Prince-Édouard, de Terre-Neuve et de la Colombie-Britannique. Le taux le plus bas (18 %) a été observé au Québec et en Ontario. Par ailleurs, c'est dans les provinces des Prairies qu'on a observé les plus grands écarts de taux de chômage entre les autochtones et les non-autochtones : au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, le taux de chômage des autochtones hors réserve dépassait 30 % alors qu'il n'atteignait pas 10 % pour l'ensemble de la population de chacune de ces provinces.

Les taux d'activité et de chômage nous permettent d'évaluer la situation sur le marché du travail, mais ils ne nous renseignent pas sur les personnes qui sont découragées et ont cessé de chercher un emploi. En 1986, la proportion d'inactifs, c'est-à-dire de personnes ayant renoncé à chercher du travail, était plus élevée chez les autochtones (34 % pour les hommes et 55 % pour les femmes) que dans l'ensemble de la population (23 % pour les hommes

Indiens inscrits

Les Indiens inscrits sont ceux dont l'ascendance répond à la définition de l'ascendance indienne contenue dans la *Loi sur les Indiens*. Aussi appelés Indiens de plein droit, leurs noms figurent dans le registre des Indiens, au ministère des Affaires indiennes et du Nord (MAIN). Sauf dans le cas des premières nations qui ont acquis une autonomie administrative, la *Loi sur les Indiens* régit certains aspects de la vie des Indiens, en particulier de ceux qui vivent dans une réserve. La Loi définit les conditions d'admission au sein d'une bande, les modalités relatives à l'organisation politique de la bande et à la gestion de ses actifs de même que les lignes directrices régissant l'administration générale des terres de la réserve. Pour préserver leurs traditions et leurs coutumes, un grand nombre de bandes ont décidé de se soustraire à l'application de certaines dispositions de la Loi.

Avec l'adoption du projet de loi C-31 en 1985, l'administration fédérale permettait l'inscription dans le registre des Indiens des personnes qui en avaient été radiées ou exclues en raison de dispositions discriminatoires contenues dans la version antérieure de la Loi. Par exemple, avant 1985, une Indienne voyait son nom radié du registre lorsqu'elle épousait un homme qui n'avait pas le statut d'Indien inscrit. Mais un Indien inscrit qui épousait une Indienne non inscrite ou une femme sans origine autochtone conservait son statut, et sa femme obtenait le droit de se faire inscrire dans le registre. Le MAIN prévoit que d'ici la fin de 1991 les personnes qui, en vertu de la *Loi sur les Indiens*, seront réinscrites dans le registre des Indiens, pour la plupart des autochtones vivant hors réserve, représenteront 18 % (92 000 personnes) de l'ensemble des Indiens inscrits. Il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre de personnes qui ont des origines autochtones n'ont pas le statut d'Indien au sens de la *Loi sur les Indiens*.

Taux d'activité et revenu moyen[1] des autochtones hors réserve[2] et de la population en général, personnes âgées de 15 ans et plus, 1986

	Hommes				Femmes			
	Taux d'activité		Revenu moyen		Taux d'activité		Revenu moyen	
	Autochones	Population en général	Autochtones	Population en général	Autochtones	Population en général	Autochtones	Population en général
	%		$		%		$	
Terre-Neuve	55,0	70,7	10 679	17 582	41,0	48,9	6 589	9 876
Île-du-Prince-Édouard	50,0	75,8	n.d.	16 988	77,8	56,1	n.d.	10 223
Nouvelle-Écosse	71,3	73,6	13 010	20 429	50,8	50,1	9 036	11 017
Nouveau-Brunswick	58,2	71,9	16 112	18 882	45,5	50,0	7 419	10 293
Québec	73,3	74,6	18 333	21 593	49,4	50,7	10 516	11 992
Ontario	72,7	78,9	16 518	25 145	51,3	58,7	9 824	13 422
Manitoba	63,2	77,0	12 068	21 448	40,5	55,6	8 064	11 803
Saskatchewan	63,0	78,0	11 208	21 340	37,8	54,5	8 280	11 747
Alberta	63,8	82,1	13 465	25 145	44,3	62,0	8 741	13 454
Colombie-Britannique	68,0	75,8	14 147	23 908	44,5	55,0	8 426	12 716
Yukon	68,0	85,8	11 733	22 816	58,9	73,0	9 880	15 261
Territoires du Nord-Ouest	59,6	76,5	13 292	23 900	45,5	61,6	9 360	15 037
Canada	**66,4**	**77,0**	**14 267**	**23 265**	**45,2**	**55,4**	**9 015**	**12 615**

1. Revenu de toutes sources en 1985.
2. Seulement les autochtones ayant une origine unique.
n.d. - non disponibles.
Source : Statistique Canada, publications nos 93-111 et 93-114 au catalogue et Programme d'équité en matière d'emploi.

et 44 % pour les femmes). Il faut cependant noter que les autochtones qui ont conservé un mode de vie traditionnel sont également comptés comme des inactifs.

Les autochtones qui avaient un emploi n'étaient pas concentrés dans les mêmes secteurs d'activité que les Canadiens en général. Les autochtones hors réserve étaient deux fois plus susceptibles que le reste des Canadiens d'occuper un emploi dans la fonction publique (15 % contre 8 %) et moins susceptibles de travailler dans le secteur de la vente au détail et de la finance (10 % contre 17 %). Ils étaient en outre nettement moins concentrés que l'ensemble des Canadiens dans le secteur de la fabrication (12 % contre 17 %).

Caractéristiques de revenu

Le revenu des autochtones est très inférieur à celui de l'ensemble de la population canadienne. En 1985, le revenu moyen des hommes autochtones hors réserve était de 14 300 $ comparativement à 23 200 $ pour l'ensemble des hommes au Canada. Pour ce qui est des femmes autochtones, leur revenu moyen était de 9 000 $, comparativement à 12 900 $ pour l'ensemble des femmes.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Taux de chômage des autochtones[1] hors réserve et de l'ensemble de la population, 1986

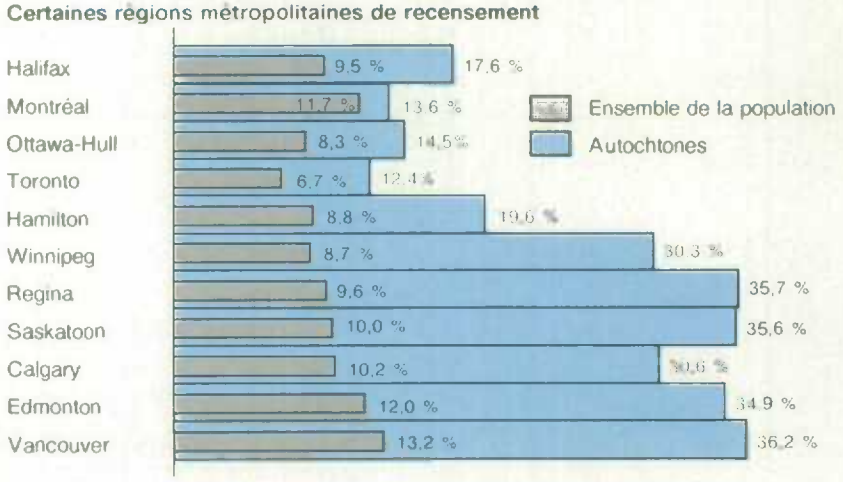

1. Origine unique seulement.
Source : Statistique Canada, publication n° 71-529 au catalogue et Programme d'équité en matière d'emploi.

L'écart de revenu est encore plus marqué si l'on considère le revenu médian : en 1985, il était de 9 800 $ pour les hommes autochtones hors réserve et de 20 800 $ pour l'ensemble des hommes et de 7 200 $ pour les femmes autochtones hors réserve contre 10 800 $ pour l'ensemble des femmes. Ces chiffres montrent que la proportion d'autochtones aux échelons inférieurs de revenu est plus grande que dans l'ensemble de la population.

La comparaison des revenus des autochtones hors réserve entre les provinces fait aussi ressortir des écarts considérables. Chez les hommes autochtones, les revenus moyens les plus faibles ont été enregistrés à Terre-Neuve (10 800 $) et en Saskatchewan (11 200 $) et les revenus les plus élevés, au Québec (18 300 $) et en Ontario (16 500 $). Chez les femmes autochtones, le revenu moyen le plus faible a également été enregistré à Terre-Neuve et les revenus les plus élevés, au Québec et en Ontario.

Comme la plupart des Canadiens, c'est de l'emploi que les autochtones hors réserve tirent le gros de leur revenu. Toutefois, les paiements de transfert (prestations d'aide sociale et d'assurance-chômage) représentent une fraction plus importante du revenu des autochtones que de celui de l'ensemble des Canadiens et les revenus d'emploi, de placements et de pension, des fractions moins grandes. En 1985, la part du revenu d'emploi dans le revenu total des autochtones était de 73 %, comparativement à 79 % pour l'ensemble des Canadiens. Quant aux paiements de transfert, ils constituaient 24 % du revenu total des autochtones hors réserve, proportion plus de deux fois supérieure au pourcentage enregistré pour l'ensemble de la population. Les revenus de placements et de pension ne représentaient que 3 % du revenu total des autochtones hors réserve, comparativement à 10 % pour l'ensemble de la population.

C'est en Ontario que le revenu d'emploi des autochtones hors réserve représentait la part la plus importante du revenu total (79 %) et c'est en Saskatchewan que cette part était la plus faible (61 %).

Autochtones en milieu urbain

En 1986, 31 % des autochtones hors réserve, comparativement à 47 % de la population totale, vivaient dans 11 des plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada : Halifax, Montréal, Ottawa-Hull, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton et Vancouver. Les autochtones hors réserve sont proportionnellement plus nombreux dans les RMR de l'ouest du Canada que dans celles de l'Est. De toutes les RMR, c'est celle de Winnipeg qui avait le plus grand nombre d'autochtones, 13 500 personnes, qui formaient 6 % de la population hors réserve. Vancouver venait au deuxième rang avec

Indiens hors réserve aux États-Unis

Il existe des différences considérables entre la population autochtone du Canada et celle des États-Unis. Les autochtones des États-Unis représentent une proportion beaucoup plus faible de la population totale, sont concentrés dans certains états et sont plus susceptibles de vivre ailleurs que dans un secteur désigné (réserve, village, territoire, parcelle tribale, secteur historique).

Au recensement de 1980, 1 423 000 Indiens d'Amérique du Nord, Aléoutes et Esquimaux ont été dénombrés sur le territoire des États-Unis. Bien que la population autochtone des États-Unis soit environ deux fois plus nombreuse que celle du Canada, elle y représente une proportion beaucoup plus faible de l'ensemble de la population. Au Canada, les personnes ayant des origines autochtones représentaient 3 % de la population totale (1986) tandis qu'aux États-Unis, elles représentaient moins de 1 % de la population (1980).

En 1980, 63 % de la population autochtone des États-Unis vivait ailleurs que dans un secteur désigné. Les secteurs désignés sont les suivants : les réserves (24 %), les territoires indiens de l'Oklahoma — il s'agit de terres qui étaient des réserves avant que l'Oklahoma ne devienne un État (8 %) — les villages autochtones de l'Alaska (3 %) et les parcelles tribales (2 %). En 1980, environ 75 % de la population autochtone des États-Unis vivait ailleurs que dans une des 278 réserves fédérales ou réserves d'État. Cette proportion est supérieure à celle observée au Canada en 1986, année où 60 % des autochtones vivaient ailleurs que dans une des 2 234 réserves fédérales.

Au Canada, la population hors réserve est répartie plus également sur le territoire qu'elle ne l'est aux États-Unis, où les autochtones sont concentrés dans certaines régions : 46 % de la population autochtone totale y est établie dans quatre états du Sud-Ouest (Californie, Arizona, Nouveau-Mexique et Oklahoma) et 36 % des autochtones hors réserve vivent dans les seuls états de la Californie (19 %) et de l'Oklahoma (17 %). Les autres états où se trouve une forte proportion de la population hors réserve sont la Caroline du Nord (6 %), Washington (4 %), l'Arizona (4 %) et le Michigan (4 %).

Enquête de 1991 auprès des peuples autochtones

Il est difficile de faire des comparaisons valables et précises entre la population autochtone et l'ensemble de la population canadienne. L'utilité de certaines statistiques est discutable. Par exemple, lorsqu'on se fonde sur le programme offert dans le système scolaire canadien pour mesurer le niveau de connaissance des autochtones, on ne tient pas compte de ce que ces derniers retirent de l'enseignement de leurs traditions et coutumes. De même, le revenu peut ne pas être le meilleur critère pour évaluer le développement et l'autonomie des autochtones qui ont conservé leur mode de vie traditionnel et ont des valeurs culturelles différentes des nôtres, par exemple le partage des ressources dans la collectivité.

Pour obtenir un profil statistique plus réaliste, Statistique Canada prévoit effectuer une enquête postcensitaire auprès des peuples autochtones. Les données du recensement de 1991 serviront à la sélection d'environ 160 000 personnes ayant des origines autochtones. L'enquête a été mise au point en consultation avec des organisations autochtones dans tout le Canada. Les données recueillies permettront de tracer un profil sociodémographique plus détaillé des autochtones qui vivent dans des réserves ou à l'extérieur des réserves ainsi que de définir les obstacles auxquels les autochtones se heurtent dans divers domaines comme l'emploi, l'éducation, la formation, la langue et le logement.

11 100 autochtones (5 % de la population hors réserve) et Edmonton, au troisième avec 10 900 autochtones (5 % de la population hors réserve). Dans les deux plus grandes RMR du Canada, Toronto et Montréal, l'effectif des autochtones ne représentait que 3 % et 4 %, respectivement, de l'ensemble de la population hors réserve.

En 1986, 3 % de la population de Regina et de Saskatoon était autochtone. À Winnipeg, les autochtones représentaient 2,1 % des habitants. À Toronto et à Montréal, les pourcentages correspondants étaient de 0,2 % et de 0,3 % seulement.

Les autochtones des principales régions urbaines avaient des taux de chômage un peu plus bas et des revenus un peu plus élevés que l'ensemble de la population hors réserve. En 1986, le taux de chômage moyen des autochtones hors réserve des 11 RMR était de 26 %, comparativement à 28 % pour l'ensemble de la population hors réserve du pays. Dans les RMR situées entre Halifax et Hamilton, le taux de chômage des autochtones variait entre 12 % et 20 %. Dans les RMR situées entre Winnipeg et Vancouver, où se trouve le gros de la population autochtone urbaine, le taux de chômage variait de 30 % à 36 %. Les autochtones de Toronto avaient le taux de chômage le plus faible (12 %) et ceux de Vancouver, le plus élevé (36 %).

Dans les 11 RMR, le revenu moyen des hommes autochtones dépassait d'environ 1 000 $ celui de la population masculine hors réserve. Les hommes autochtones vivant dans la RMR de Montréal avait le revenu moyen le plus élevé, 22 700 $. Montréal est également la seule des 11 RMR étudiées où les hommes autochtones ayant déclaré une origine unique avaient un revenu moyen supérieur à celui des hommes ayant des origines multiples, c'est-à-dire autochtones et non autochtones. Les autochtones de Winnipeg avaient le revenu moyen le plus faible : 11 700 $ pour les hommes et 8 500 $ pour les femmes. La région de la capitale nationale, Ottawa-Hull, est celle où les femmes autochtones avaient le revenu le plus élevé, 14 000 $ en moyenne.

Le bien-être économique et les opinions sur les questions autochtones varient selon la province

Les autochtones ayant une origine unique (c'est-à-dire d'ascendance exclusivement autochtone) sont économiquement plus faibles que les autochtones ayant des origines multiples et que les non-autochtones. Les différences de niveau de bien-être économique entre les provinces étaient plus marquées chez les autochtones ne vivant pas dans une réserve ou un établissement que dans l'ensemble de la population. De façon générale, les autochtones hors réserve de l'ouest du Canada avaient un revenu moins élevé et un taux de chômage plus élevé que ceux de l'est du pays.

Comme le niveau de bien-être économique, les opinions sur les questions autochtones variaient selon la province. D'après des sondages effectués en 1986, les Canadiens de l'Ouest étaient plus au courant des questions autochtones que ceux de l'Est, mais ils étaient moins favorables aux autochtones. La population de la province de Québec était la moins informée, mais elle était aussi la plus favorable aux autochtones.

Ryan J. McDonald est adjoint de recherche à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

L'ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE PROFESSIONNELLE

par [illegible]

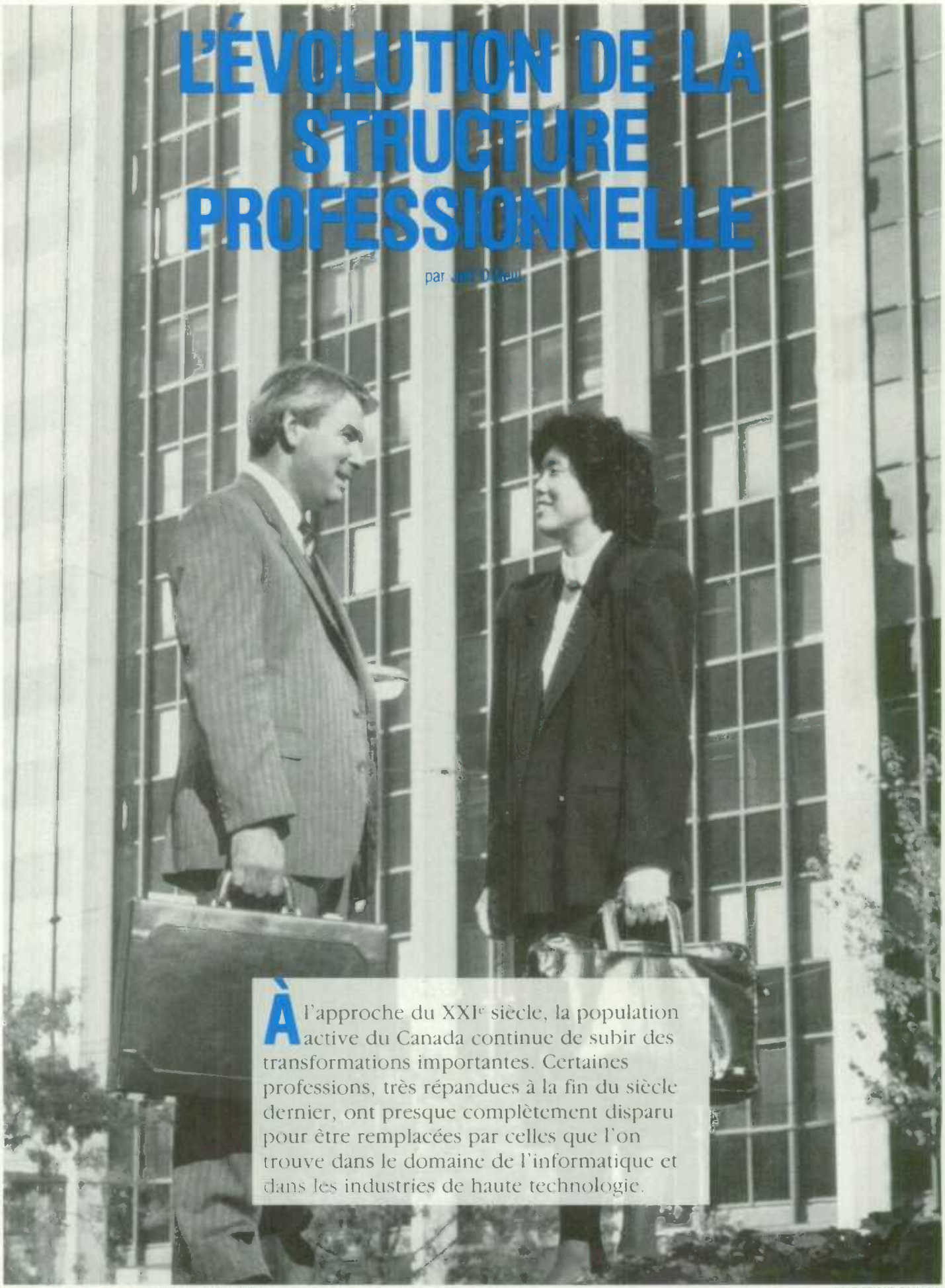

À l'approche du XXIe siècle, la population active du Canada continue de subir des transformations importantes. Certaines professions, très répandues à la fin du siècle dernier, ont presque complètement disparu pour être remplacées par celles que l'on trouve dans le domaine de l'informatique et dans les industries de haute technologie.

Les emplois administratifs et les professions libérales, communs au secteur de l'informatique et aux services, sont maintenant les professions prédominantes; elles ont remplacé les professions du secteur agricole, autrefois la catégorie professionnelle la plus nombreuse. La répartition des effectifs entre les catégories professionnelles diffère beaucoup, dans la plupart des cas, entre les provinces. De plus, bien que les femmes forment une partie importante de la population active, elles restent fortement concentrées dans quelques catégories professionnelles et, dans ces catégories, occupent des fonctions auxquelles sont attachés une faible rémunération et un statut inférieur.

Le changement technologique, le jeu des forces du marché mondial et les orientations données par les chefs d'entreprise et les dirigeants politiques ont influé et continueront vraisemblablement d'influer sur la formation de l'actuelle structure professionnelle du Canada.

Variations historiques

La croissance de la population active du Canada n'a pas été répartie également entre les 12 principales catégories professionnelles. Depuis quelques dizaines d'années, par exemple, la progression de l'effectif dans les emplois administratifs a été plus rapide que la croissance moyenne dans l'ensemble des professions. C'est seulement de 1981 à 1986 que la croissance dans cette catégorie d'emplois a été plus faible que la moyenne (3 %, comparativement à 7 %). Les professions libérales ont elles aussi connu une croissance presque toujours supérieure à la moyenne depuis le début du siècle. Depuis 1951 en outre, la progression de l'effectif dans ces professions dépasse de beaucoup la croissance moyenne. Entre 1981 et 1986 par exemple, le taux de croissance de ces professions a été de 14 %.

Sauf au cours de la période 1981-1986, où une faible croissance a été observée, le nombre de personnes travaillant en agriculture a diminué dans chaque décennie depuis 1931. Dans le secteur de la fabrication, de l'entretien et de la réparation, la croissance a été supérieure à la moyenne de l'ensemble des professions de 1921 à 1951, mais inférieure à cette moyenne pendant les trois décennies suivantes; et, entre 1981 et 1986, il y a en fait eu un recul de 4 % de l'effectif.

À cause des variations dans la croissance, la répartition des personnes entre les diverses professions a beaucoup changé. Par exemple, la croissance rapide des emplois administratifs et des professions libérales a fait que ces deux catégories, qui au début du siècle représentaient d'assez faibles proportions de la population active, en sont aujourd'hui les deux catégories les plus nombreuses. En 1986, ces deux catégories représentaient 18 % et 16 %, respectivement, de l'ensemble des professions; en 1911, ce chiffre était d'un peu moins de 4 % dans les deux cas.

Ces gains ont été accompagnés d'un recul très marqué des professions du secteur agricole. En 1986, ces professions constituaient seulement 4 % de l'ensemble des professions, chiffre qui représente une baisse considérable par rapport à la proportion de 34 % observée pour 1911. Malgré l'évolution industrielle du Canada depuis un siècle, la proportion de professions représentée par le secteur de la fabrication, de l'entretien et de la réparation est demeurée relativement stable. En 1986, ces professions représentaient 16 % de l'ensemble des professions, comparativement à 14 % en 1911.

Différences interprovinciales

La répartition des effectifs entre les catégories professionnelles varie considérablement, pour la plupart d'entre elles, entre les provinces, et elle est maintenant très différente de ce qu'elle était en 1911, année où les professions agricoles représentaient la plus forte proportion de l'ensemble des professions dans chaque province. En 1986, la catégorie des emplois administratifs représentait la proportion la plus élevée des professions dans cinq provinces : la Nouvelle-Écosse (16 %), l'Ontario (19 %), le Manitoba (17 %), l'Alberta (18 %) et la

Apport des différentes professions au PIB

Le remplacement, du point de vue de l'importance numérique, des professions du domaine agricole par celles du secteur de l'information est reflété par la part que représente chacune de ces catégories dans le produit intérieur brut (PIB). En 1986, le secteur des services socio-culturels, commerciaux et personnels représentait 20 % du PIB, comparativement à 12 % en 1926. Pendant la même période, la part du secteur de la finance, des assurances et de l'immobilier est passée de 10 % à 14 %. La part de l'agriculture dans le PIB est passée, elle, de 18 % à 3 % entre ces deux mêmes années.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Évolution de la répartition des principales catégories professionnelles, 1911-1986

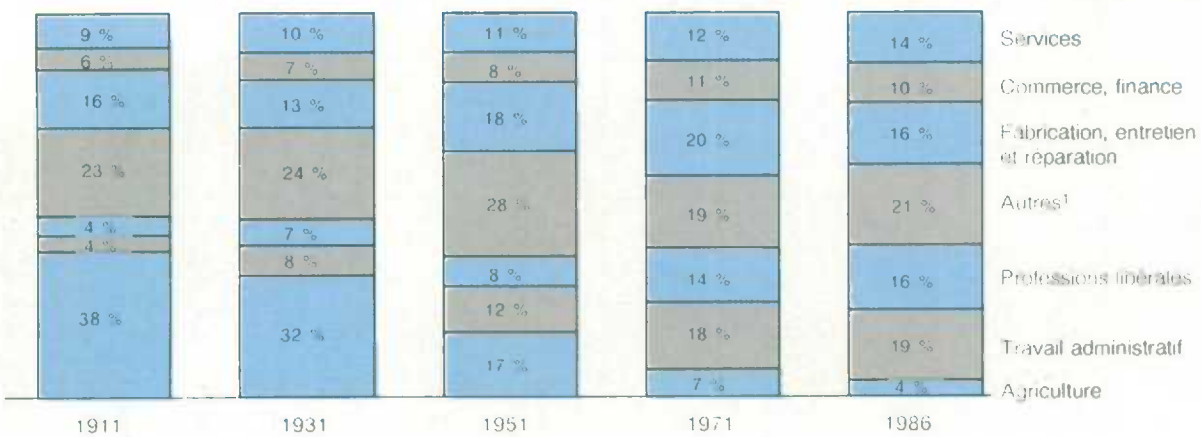

1. Professions des catégories de la direction et de l'administration, des transports, de la construction, de l'exploitation forestière, de la pêche et des mines.

Source : Statistique Canada, recensement du Canada et publication n° 93-151 au catalogue.

Activité selon la catégorie professionnelle et la province, 1911, 1951 et 1986

	Catégorie professionnelle											
	Travail administratif	Professions libérales	Services	Commerce et finance	Fabrication, entretien et réparation	Direction et administration	Agriculture	Transports[1]	Construction	Exploitation forestière	Pêche	Mines
	%											
Terre-Neuve												
1911	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
1951	6	5	10	5	10	6	4	10	7	9	17	2
1986	15	15	13	8	17	6	1	4	9	2	5	1
Île-du-Prince-Édouard												
1911	2	4	6	3	7	3	62	3	3	0,2	4	0,06
1951	5	6	11	5	7	6	38	7	5	1	6	0,04
1986	14	14	15	7	13	6	9	4	7	1	6	0,1
Nouvelle-Écosse												
1911	3	4	8	3	11	4	28	6	4	2	8	10
1951	8	7	14	6	12	7	11	9	6	2	5	5
1986	16	16	15	10	14	6	3	4	7	1	2	1
Nouveau-Brunswick												
1911	3	4	7	4	11	3	38	5	4	4	2	1
1951	8	7	10	6	12	7	16	10	5	9	3	1
1986	16	15	14	9	16	6	3	4	8	2	1	1
Québec												
1911	3	4	8	5	17	5	32	6	5	2	1	1
1951	10	8	9	6	20	7	13	8	6	2	0,4	1
1986	18	17	12	10	18	8	3	4	5	1	0,1	0,3
Ontario												
1911	5	4	8	5	18	5	31	6	5	1	0,4	2
1951	13	8	10	7	21	8	11	7	6	1	0,2	1
1986	19	16	12	10	18	9	3	3	5	0,3	0,04	0,3
Manitoba												
1911	5	4	9	6	8	5	39	7	5	0,2	0,2	1
1951	11	6	10	7	12	7	25	8	5	0,4	1	1
1986	17	16	13	9	13	7	9	4	6	0,3	0,2	1
Saskatchewan												
1911	2	2	5	3	3	4	64	4	4	0,2	1	0,3
1951	6	6	8	6	5	7	49	7	3	0,2	1	0,3
1986	14	15	13	9	9	6	19	3	6	0,3	0,05	1
Alberta												
1911	3	3	6	3	5	5	50	5	5	0,4	1	3
1951	8	7	10	7	8	7	33	7	5	0,4	0,3	2
1986	18	17	13	9	11	8	7	4	7	0,3	0,01	1
Colombie-Britannique												
1911	4	4	9	5	11	6	12	8	7	6	2	7
1951	11	8	12	8	15	9	6	10	6	4	1	2
1986	17	15	15	11	14	7	3	4	6	2	1	1
Canada												
1911	**4**	**4**	**8**	**5**	**14**	**5**	**34**	**6**	**5**	**2**	**1**	**2**
1951	**11**	**7**	**10**	**7**	**17**	**8**	**16**	**8**	**6**	**2**	**1**	**1**
1986	**18**	**16**	**13**	**10**	**16**	**8**	**4**	**4**	**6**	**1**	**0,3**	**1**

* Les données de 1911 ne sont pas disponibles pour Terre-Neuve.
1. Les données pour 1911 et 1951 comprennent la catégorie « Communications ».
Source : Statistique Canada, recensement du Canada et publication nº 93-151 au catalogue.

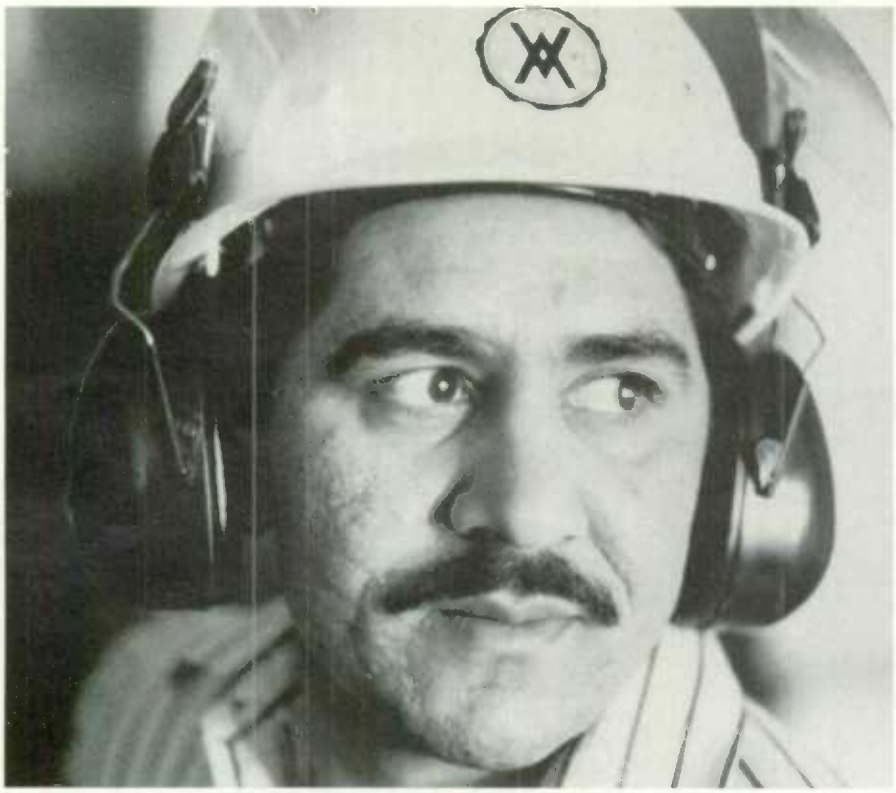

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage de personnes actives, selon la principale catégorie professionnelle et le sexe, 1986

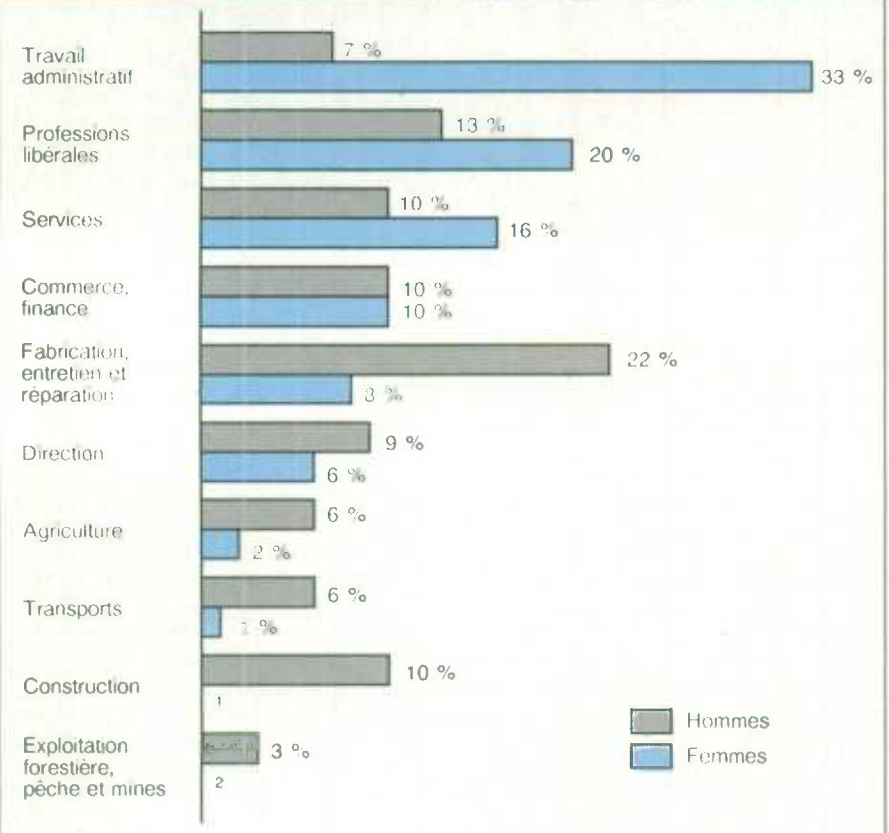

1. Femmes – 0,3%
2. Femmes – 0,2%

Source : Statistique Canada, publication n° 93-151 au catalogue.

Colombie-Britannique (17 %), tandis que le secteur de la fabrication, de l'entretien et de la réparation dominaient dans trois autres provinces : Terre-Neuve (17 %), le Nouveau-Brunswick (16 %) et le Québec (18 %). Le secteur des services dominait à l'Île-du-Prince-Édouard (15 %) tandis qu'en Saskatchewan, fait peu surprenant, ce sont les professions agricoles qui formaient la catégorie la plus importante (19 %).

Contrairement à ce qu'on peut observer pour la plupart des autres catégories, celle des professions libérales est assez uniformément distribuée dans l'ensemble du pays. En 1986, la proportion de personnes actives qui exerçaient des professions libérales variait de 17 % au Québec à 14 % à l'Île-du-Prince-Édouard. La répartition des emplois du secteur des transports était encore plus uniforme. En 1986, la proportion était de 3 % à 4 % dans toutes les provinces.

Différences selon le sexe

Depuis le début du siècle, le nombre de femmes a augmenté dans la population active. Les deux plus fortes périodes de croissance ont été les années 1971-1981 et 1951-1961, où le nombre de femmes actives a augmenté de 64 % et de 52 % respectivement. En 1986, les femmes représentaient 43 % des personnes ayant une profession, ce qui constitue une augmentation considérable par rapport à la proportion de 13 % observée pour l'année 1911.

Malgré cette participation accrue, les femmes sont fortement concentrées dans seulement 3 des 12 catégories professionnelles. En 1986, 69 % des femmes actives se trouvaient dans la catégorie du travail administratif ou des professions libérales, ou dans le secteur des services.

Les hommes sont répartis de façon plus uniforme entre les catégories professionnelles. En 1986, 65 % des hommes actifs se trouvaient dans cinq catégories : fabrication, entretien et réparation, professions libérales, services, commerce et finance, et construction.

La répartition des femmes actives entre les professions diffère considérablement de celle des hommes. La principale différence pouvait être observée dans le travail administratif. En 1986, 33 % des femmes actives se trouvaient dans cette catégorie, comparativement à seulement 7 % des hommes. De plus, la représentation des femmes dans la catégorie du travail administratif a très fortement augmenté avec les années, étant passée de 10 % de la population active féminine, en 1911, à environ 30 % depuis 1961. Pour les hommes, la hausse n'a pas été aussi marquée : la proportion a augmenté par rapport au niveau de 3 % où elle se trouvait en 1911.

La catégorie du commerce et de la finance est le seul grand groupe dans lequel on trouve la même proportion d'hommes que de femmes. Au sein de la population active, tant masculine que féminine, 10 % appartenaient à cette

catégorie professionnelle en 1986. Toutefois, une plus forte proportion d'hommes occupaient des postes de surveillants, tandis que les femmes travaillaient surtout dans la vente.

Dans le secteur des services et celui de la fabrication, de l'entretien et de la réparation, la proportion de femmes a diminué depuis 1911, alors qu'elle a augmenté chez les hommes. En 1986, 16 % des femmes actives exerçaient une profession du domaine des services. Le chiffre correspondant pour le secteur de la fabrication, de l'entretien et de la réparation était de 8 %. Ces proportions représentaient des baisses par rapport aux taux de 1911 (respectivement de 37 % et de 26 %). Par contre, en 1986, 10 % des hommes actifs avaient des professions dans le secteur des services et 22 %, dans le secteur de la fabrication, de l'entretien et de la réparation; ces taux étaient de 3 % et de 12 %, respectivement, en 1911.

Parmi les 12 grands groupes de professions, 3 seulement avaient une majorité de femmes en 1986 : le travail administratif (79 %), les professions libérales (54 %) et les services (54 %). Cela représentait un changement par rapport à 1911, année où il n'y avait une majorité de femmes (65 %) que dans les services. Les femmes formaient la majorité de l'effectif des professions libérales en 1986, mais on les trouvait surtout dans l'enseignement et dans le domaine médical et, dans ces catégories, elles occupaient généralement des postes auxquels étaient attachés une rémunération et un statut inférieurs à ceux des hommes.

Groupes d'âge

La majorité des personnes actives ont entre 25 et 44 ans et, avec le vieillissement de la génération du baby-boom, la concentration dans cet intervalle d'âge a augmenté dans la plupart des catégories professionnelles. En 1986, 53 % de l'effectif de l'ensemble des professions avaient entre 25 et 44 ans, comparativement à 47 % en 1951.

La catégorie du commerce et de la finance et celle de l'agriculture ne suivaient pas cette tendance. En 1986, 46 % des emplois dans le domaine du commerce et de la finance étaient occupés par des personnes âgées de 25 à 44 ans; ce chiffre était de 48 % en 1951. Cette baisse était accompagnée d'une augmentation correspondante dans la proportion de personnes âgées de 45 à 64 ans. Les professions du secteur agricole avaient elles aussi enregistré un recul de la proportion de personnes actives âgées de 25 à 44 ans : de 39 % qu'elle était en 1951, la proportion avait baissé à 36 % en 1986. Pendant la même période, il y a eu dans ce secteur hausse de la proportion de personnes âgées de 15 à 24 ans et de 65 ans et plus. En fait, cette catégorie professionnelle est la seule pour laquelle la proportion des actifs les plus âgés a augmenté. En 1986, 9 % des personnes exerçant des professions liées à l'agriculture avaient 65 ans et plus, une légère augmentation par rapport aux chiffres de 1971 et de 1951, de 7 % et de 8 % respectivement.

Si, dans le secteur agricole et dans celui du commerce et de la finance, la concentration de personnes âgées de 25 à 44 ans a diminué, elle est au contraire particulièrement marquée dans la catégorie de la direction et de l'administration et dans celle des professions libérales. En 1986, 61 % et 63 %, respectivement, des personnes actives dans ces professions appartenaient à ce groupe d'âge.

D'autre part, les professions liées à la gestion ont la plus forte proportion de personnes âgées de 45 à 64 ans. Mais cette proportion a diminué depuis les années 50. Les actifs de ce groupe d'âge représentaient 31 % des personnes exerçant une profession liée à la gestion en 1986, comparativement à 40 % en 1951. Ce recul peut résulter des mesures d'incitation à la retraite anticipée et de la réduction administrative des effectifs aussi bien que de l'évolution démographique.

Peut-être le changement le plus important à être survenu dans les professions et qui ne s'explique pas principalement par les tendances démographiques s'est-il produit chez les jeunes adultes. En 1986, c'est dans les services que la représentation des 15 à 24 ans était la plus élevée (34 %), alors qu'en 1951 c'était dans les emplois administratifs (40 %). Cela est dû en grande partie à la proportion d'emplois de la catégorie des services qui sont occupés par des personnes de ce groupe d'âge, proportion qui a augmenté par rapport au niveau de 27 % où elle se trouvait en 1951. Au contraire, la proportion d'emplois administratifs occupés par des personnes âgées de 15 à 24 ans a diminué pour atteindre 26 % en 1986.

Salaires élevés ou bas?

Tiré de l'étude de Garnett Picot, John Myles et Ted Wannell « Les bons et les mauvais emplois et le déclin de la classe moyenne : 1967-1986 », Statistique Canada, Direction des études analytiques, Document de recherche nº 28.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la progression des salaires réels et le maintien de niveaux d'emploi élevés ont entraîné une hausse du niveau de vie d'une grande partie de la population active, y compris de la classe ouvrière, des cols bleus et des travailleurs industriels. La croissance rapide de l'effectif des professions libérales et des professions du domaine technique et du domaine de la gestion ont aussi favorisé cette évolution. Jusqu'au début des années 70, on croyait que ces tendances allaient se maintenir.

Depuis, on doute de plus en plus que l'économie canadienne soit capable de créer les emplois et de générer les salaires qu'il faut pour maintenir la croissance du niveau de vie. Les changements structurels survenus dans l'économie, par exemple la croissance rapide du secteur des services, l'entrée des femmes dans la population active, le changement technologique et les contrats de sous-traitance accordés à des entreprises versant de faibles salaires, ont contribué à entretenir ce doute. Il y a des signes qui montrent qu'en 1986 il y avait proportionnellement plus de travailleurs qu'en 1967 qui touchaient des salaires élevés ou faibles et moins de travailleurs qui avaient des salaires moyens.

Pendant les années 70, la progression des effectifs aux niveaux de rémunération inférieurs était due à l'effet combiné de l'écart de rémunération entre les hommes et les femmes et de l'activité accrue des femmes. Dans les années 80 cependant, l'activité des femmes et l'évolution de la composition de l'emploi selon les branches d'activité et les professions n'expliquaient pas le recul des emplois à rémunération moyenne. La hausse du nombre d'emplois faiblement rémunérés, du moins jusqu'en 1986, s'explique plutôt par une baisse relative des salaires chez les jeunes. Cette baisse s'est produite dans toutes les régions du pays, pour les deux sexes, dans tous les secteurs de l'activité économique et dans toutes les catégories professionnelles.

Jeff O'Neill est adjoint de recherche à la revue *Tendances sociales canadiennes*.

À ceux d'entre vous qui désirent obtenir de l'information plus détaillée sur le marché du travail ...

... Statistique Canada présente ***Moyennes annuelles de la population active 1990*** — un document de référence tout nouveau, créé spécialement à votre intention. Vous y trouverez des données détaillées, des sommaires et des graphiques faciles à consulter, des ventilations géographiques plus détaillées qu'auparavant et davantage de variables et de recoupements qu'il n'en paraît dans les numéros mensuels de *La population active*.

Moyennes annuelles de la population active 1990 porte sur :

- les heures perdues et l'absentéisme, ventilés par secteur d'activité et province;
- l'emploi à plein temps et à temps partiel, ventilé par secteur d'acivité et province;
- les professions dans les régions métropolitaines et les régions économiques;
- les secteurs d'activité dans les régions métropolitaines et les régions économiques;
- la participation au marché du travail et les obligations familiales selon la province;
- les heures travaillées, ventilées par secteur d'activité et profession, par sexe, âge et province;
- et bien d'autres.

Moyennes annuelles de la population active 1990 est un pivot de l'approche de Statistique Canada qui vise à satisfaire les besoins de ses clients en matière d'information.

Moyennes annuelles de la population active 1990 (numéro 71-220 au catalogue) : 39 $ au Canada, 47 $ US aux États-Unis et 55 $ US dans les autres pays.

Pour commander, prière d'écrire à l'adresse suivante : Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6, ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (liste des centres incluse dans la présente publication).

Pour accélérer le service, commander par télécopieur au 1-613-951-1584, ou composer sans frais le 1-800-267-6677 et utiliser la carte VISA ou MasterCard.

UNE CATÉGORIE DE PERSONNES DÉFAVORISÉES : LES FEMMES ÂGÉES DE 55 À 64 ANS QUI VIVENT SEULES

par Mary Anne Burke et Aron Spector

Beaucoup de femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules sont économiquement défavorisées et ont de la difficulté à obtenir un logement adéquat à prix abordable. Comme d'autres personnes qui vivent seules, les femmes de ce groupe ont droit à une aide sociale minimale et, dans bien des cas, soit qu'elles n'ont pas du tout droit au logement social ou qu'elles n'y ont pas droit en priorité. Le Conseil sur le vieillissement d'Ottawa-Carleton a bien décrit la situation de ces femmes. Il les a qualifié de « trop jeunes et pourtant trop vieilles » : trop jeunes pour toucher un revenu de pension de vieillesse ou un supplément de revenu garanti ou pour avoir droit à un logement subventionné, mais souvent considérées comme trop âgées pour joindre les rangs du marché du travail.

Des tendances récentes ont favorisé la croissance du nombre de femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules. Le nombre de divorces a augmenté par suite des réformes législatives de 1968, tandis que le taux de remariage demeure faible parmi les femmes divorcées et que le taux de mortalité des femmes de moins de 65 ans continue de baisser. Ces tendances, combinées à une croissance de 7 % du nombre de femmes âgées de 55 à 64 ans et au fait que les femmes de ce groupe d'âge sont de plus en plus nombreuses à vivre seules, ont entraîné, pendant les années 80, une forte augmentation de l'effectif de la cohorte des femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules (que nous appellerons « la cohorte » dans la suite du présent article). Les données disponibles laissent supposer que cette croissance va se poursuivre pendant les 20 prochaines années et que la répartition de

l'effectif selon l'état matrimonial va beaucoup évoluer au sein de la cohorte.

Progression du nombre de femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules

La majorité des femmes âgées de 55 à 64 ans vivent avec des membres de leur famille. Depuis le début des années 70 cependant, le nombre de femmes de ce groupe d'âge qui vivent seules[1] a augmenté de façon continue. Entre 1981 et 1986, il a connu une croissance totale d'environ 40 000 — c'est-à-dire de 22 % en seulement cinq ans — ce qui a porté la taille de la cohorte à 226 000 personnes. En 1986, 29 % des femmes âgées de 55 à 64 ans vivaient seules, comparativement à 17 % en 1981.

L'augmentation du nombre de femmes vivant seules variait beaucoup selon l'état matrimonial. Parmi les femmes âgées qui n'avaient jamais été mariées, la proportion de celles qui vivaient seules a augmenté de façon particulièrement marquée au début des années 80. En 1986, 68 % des femmes jamais mariées qui avaient entre 55 et 64 ans vivaient seules, ce qui représente une augmentation par rapport au chiffre de 51 % observé en 1981. La proportion de veuves du même âge qui vivaient seules a elle aussi augmenté pendant cette période, étant passée de 53 % à 59 %. Dans le cas des femmes séparées, la proportion était cependant assez stable à un peu moins de 90 %.

L'élément le plus important : les femmes divorcées

L'augmentation du nombre de femmes divorcées qui vivent seules explique une bonne partie de la croissance de la taille de la cohorte.

Pendant la première moitié des années 80, le nombre de ces femmes a augmenté de 62 % et, en 1986, elles représentaient 18 % de la cohorte, c'est-à-dire un peu plus qu'en 1981 où cette proportion atteignait 14 %.

Depuis la Seconde Guerre mondiale, la majorité des femmes de la cohorte ont été des veuves; mais la proportion a diminué. En 1986, les veuves constituaient 49 % des

femmes de la cohorte, comparativement à 54 % en 1981.

Les femmes jamais mariées représentaient presque la même proportion de l'ensemble de la cohorte en 1981 et en 1986 (22 %). Il en était de même pour les femmes séparées, qui constituaient 11 % de la cohorte ces deux années-là.

Niveau de scolarité

Les femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules ont de façon générale un niveau de scolarité très semblable à celui des autres femmes du même âge. De plus, le niveau de scolarité s'est amélioré avec le temps pour l'ensemble des femmes de ce groupe d'âge. La proportion de personnes de la cohorte ayant moins d'une neuvième année a diminué pour atteindre 31 % en 1986, comparativement à environ 35 % en 1981.

Au sein de la cohorte, le niveau de scolarité varie selon l'état matrimonial. Les veuves et les femmes séparées ont en général beaucoup moins d'années d'études que les femmes jamais mariées ou divorcées. Par exemple, seulement 15 % des veuves avaient un diplôme d'études postsecondaires en 1986, comparativement à 37 % des femmes jamais mariées.

Activité

La proportion de femmes actives était plus élevée parmi celles de la cohorte que chez les autres femmes du même âge. En 1986, 45 % des femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules étaient actives, comparativement à 41 % en 1981; chez les autres femmes du même âge, ce chiffre atteignait 34 % les deux années. On peut en grande partie attribuer l'activité accrue des femmes de la cohorte à l'accroissement du nombre de femmes divorcées, qui ont un taux d'activité relativement élevé.

Comme dans l'ensemble de la population, l'activité des femmes de la cohorte est liée à la fois à l'état matrimonial et au niveau de scolarité. Par exemple, en 1986, le taux d'activité était beaucoup plus faible chez les veuves (35 %) que chez les femmes divorcées (56 %) ou jamais mariées (58 %). De plus, seulement 30 % des femmes de la cohorte qui avaient moins d'une neuvième année étaient actives en 1986, tandis que 80 % de celles qui détenaient un grade ou un diplôme d'études postsecondaires étaient actives.

Comparativement aux autres femmes âgées de 55 à 64 ans, celles qui vivent seules avaient en général un taux de chômage plus élevé. Le taux de chômage des femmes de la cohorte était de 9,5 % en 1986, comparativement à 8,2 % chez les autres femmes du même âge.

Au sein de la cohorte, le taux de chômage variait selon l'état matrimonial. Les veuves et les femmes séparées étaient les plus susceptibles d'avoir été en chômage au cours de 1986, avec un taux de 10,0 %. Parmi les autres femmes, le taux de chômage était plus faible: 8,5 % chez les femmes divorcées et 6,5 % chez les femmes jamais mariées.

Répartition selon la profession

Comme dans l'ensemble de la population active féminine, les femmes de la cohorte étaient concentrées dans les emplois de bureau et dans le secteur des services. En 1986, la moitié des femmes actives de la cohorte exerçaient une profession de ce genre. La proportion de femmes de la cohorte exerçant une profession de directrice, de gérante ou d'administratrice ou une profession connexe a néanmoins augmenté, étant passée de 4 % à 6 % entre 1981 et 1986.

Les femmes de la cohorte qui ont un niveau de scolarité relativement faible, principalement les veuves et les femmes séparées, sont plutôt concentrées dans les professions faiblement rémunérées et de niveau inférieur. Environ 45 % des femmes qui possédaient un diplôme d'études secondaires exerçaient une profession du secteur des services et près de 40 % de celles qui avaient un diplôme d'études secondaires ou avaient fait des études postsecondaires partielles occupaient un travail de bureau.

D'autre part, les femmes qui avaient fait des études supérieures, souvent des femmes divorcées ou jamais mariées, étaient plus susceptibles d'exercer une profession du domaine de l'enseignement, de la médecine et de la santé. Environ un tiers des femmes de la cohorte qui possédaient un grade ou un diplôme d'études postsecondaires se trouvaient dans ces professions, où la rémunération est en général plus élevée que dans le secteur des services et les emplois de bureau.

Revenu

Les femmes âgées vivant seules tendent à avoir un revenu relativement faible. En 1985, le revenu moyen des femmes de la cohorte était de 14 700 $, chiffre de 24 % inférieur à celui des hommes se trouvant dans la même situation et de 56 % inférieur à celui de l'ensemble des familles et des personnes seules.

Le revenu moyen varie considérablement selon l'état matrimonial de la femme. En 1985, les femmes séparées âgées de 55 à 64 ans et vivant seules avaient le plus faible revenu moyen, de 10 700 $ seulement; venaient ensuite les veuves (13 700 $) et les femmes divorcées (15 400 $). Les femmes jamais mariées de la cohorte, qui ont de façon générale un niveau assez élevé de scolarité et d'expérience professionnelle, touchaient le revenu moyen le plus élevé (18 800 $). Cependant, leur revenu demeurait inférieur de presque 15 % à celui des hommes se trouvant dans la même situation.

Beaucoup de femmes de la cohorte non seulement touchent un assez faible revenu, mais encore ne possèdent pas suffisamment d'actifs financiers pour s'assurer de ne pas tomber, dans l'avenir immédiat ou plus éloigné, dans une situation de faible revenu. De plus, les femmes ont généralement eu moins de chances que

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Niveau de scolarité des femmes âgées de 55 à 64 ans et vivant seules, selon l'état matrimonial, 1986

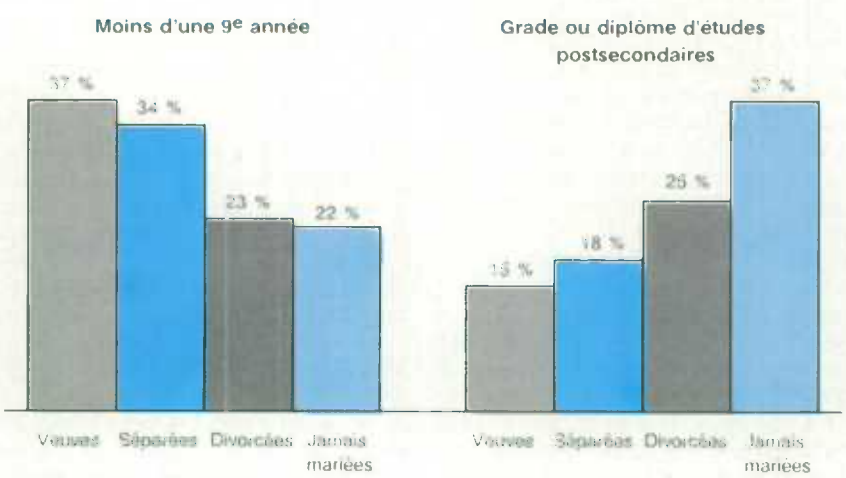

Source : Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion, 1986.

1. Dans le présent article, on entend par personne qui vit seule une personne vivant seule ou avec des personnes auxquelles elle n'est pas apparentée. En fait, la grande majorité (88 %) des femmes âgées de 55 à 64 ans qui n'habitaient pas avec des membres de leur famille vivaient seules en 1988.

les hommes d'accumuler des actifs. En 1976 par exemple, les actifs des femmes âgées de 55 à 64 ans et vivant seules représentaient en moyenne 56 % de ceux des hommes se trouvant dans la même situation.

De plus, on a estimé que 30 % des femmes célibataires ont vu leurs actifs diminuer en 1985, tandis que 25 % seulement ont pu faire augmenter les leurs au moyen de l'épargne ou par d'autres moyens.

Sources de revenu

De façon générale, les salaires, les placements et les pensions sont les principales sources de revenu des femmes de la cohorte. La majorité (56 %) ne tirent aucun revenu d'emploi (traitements et salaires, revenu d'exploitation d'une entreprise ou prestations d'assurance-chômage), lequel demeure encore la source de revenu la plus intéressante pour ces femmes. Il n'y a pas lieu de s'étonner que les veuves et les femmes séparées, vu leur faible taux d'activité, soient les personnes les moins susceptibles de tirer un revenu d'un emploi. En 1985, 37 % des veuves et 45 % des femmes séparées de la cohorte ont eu un revenu d'emploi. La proportion était plus élevée chez les femmes divorcées (54 %) et, plus encore, chez les femmes jamais mariées (60 %).

Les femmes jamais mariées, qui dans bien des cas travaillent depuis longtemps, et les veuves, que le décès de leur mari a mis en pleine possession des actifs financiers de la famille, sont plus susceptibles que les autres femmes de la cohorte de disposer d'un revenu de placements et de pensions. En 1985, près de la moitié des femmes jamais mariées et des veuves ont touché un revenu de placements, comparativement à un tiers des femmes divorcées et des femmes séparées. De même, plus de 20 % des femmes jamais mariées et des veuves ont touché un revenu de pensions, alors que c'était le cas pour seulement 10 % des femmes divorcées et des femmes séparées. En outre, plus de la moitié (56 %) des veuves ont touché des prestations de survivant. Le revenu provenant de cette dernière source et d'autres pensions est en général très faible, sans doute en raison du prélèvement prématuré de ces fonds et des niveaux relativement faibles de prestations qu'offrent les régimes de pension plus anciens.

Beaucoup de femmes de la cohorte tirent un revenu d'autres sources, y compris d'une pension alimentaire et de paiements de transfert. Environ 40 % des veuves, des femmes divorcées et des femmes séparées ont touché un revenu de ce genre en 1985, comparativement à 20 % des femmes jamais mariées.

Faible revenu

Environ la moitié des femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules touchaient un faible revenu. Les niveaux de revenu des femmes de la cohorte s'expliquent par de faibles taux d'activité, par la concentration dans des professions faiblement rémunérées du secteur des services et de celui du travail de bureau ainsi que par la discrimination selon l'âge et le sexe.

La fréquence du faible revenu dans la cohorte est particulièrement élevée chez les femmes séparées, veuves ou divorcées. Pour beaucoup d'entre elles, cette situation découle en grande partie du contexte social dans lequel elles ont vécu. La majorité de ces femmes se sont mariées dans les années 40 et 50, c'est-à-dire à une époque où le niveau de scolarité et le taux d'activité des femmes étaient faibles. Ainsi, beaucoup de femmes âgées de 55 à 64 ans n'ont pas le niveau de scolarité, l'expérience professionnelle et l'ancienneté qui faciliteraient leur entrée ou leur réintégration dans la population active.

Les femmes séparées depuis peu, qui dans bien des cas doivent faire face aux mêmes obstacles que les veuves et les femmes divorcées, sont souvent encore plus défavorisées sur le plan économique. Contrairement aux veuves, il arrive fréquemment qu'elles ne puissent disposer au même degré des économies et des actifs de la famille, y compris de la maison familiale.

Chez beaucoup de femmes divorcées de la cohorte, le divorce a pu se produire à un moment où le règlement du divorce leur était financièrement défavorable. Bien que les femmes divorcées soient plus susceptibles que les femmes séparées ou veuves de faire partie de la population active, il se peut que leur réintégration dans la population active ait été retardée par la présence d'enfants. Ainsi, comme parents seuls, il est possible que ces femmes n'aient eu qu'un faible revenu pendant une assez longue période. De plus, ces femmes peuvent n'avoir eu à leur disposition que peu de moyens pour constituer des actifs financiers ou cotiser à des régimes de pension. Vu les tendances actuelles en matière de divorce, il est probable que le nombre de cas de faible revenu dans la cohorte va continuer d'augmenter.

Logement

En 1986, près de la moitié (49 %) des femmes de la cohorte possédaient leur propre maison. Comme dans le cas du revenu, le contexte social dans lequel ces femmes avaient vécu avait une influence déterminante sur leur situation à l'égard du logement. La majorité des veuves (59 %)

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES — Profil du revenu de 1985 des femmes âgées de 55 à 64 ans et vivant seules

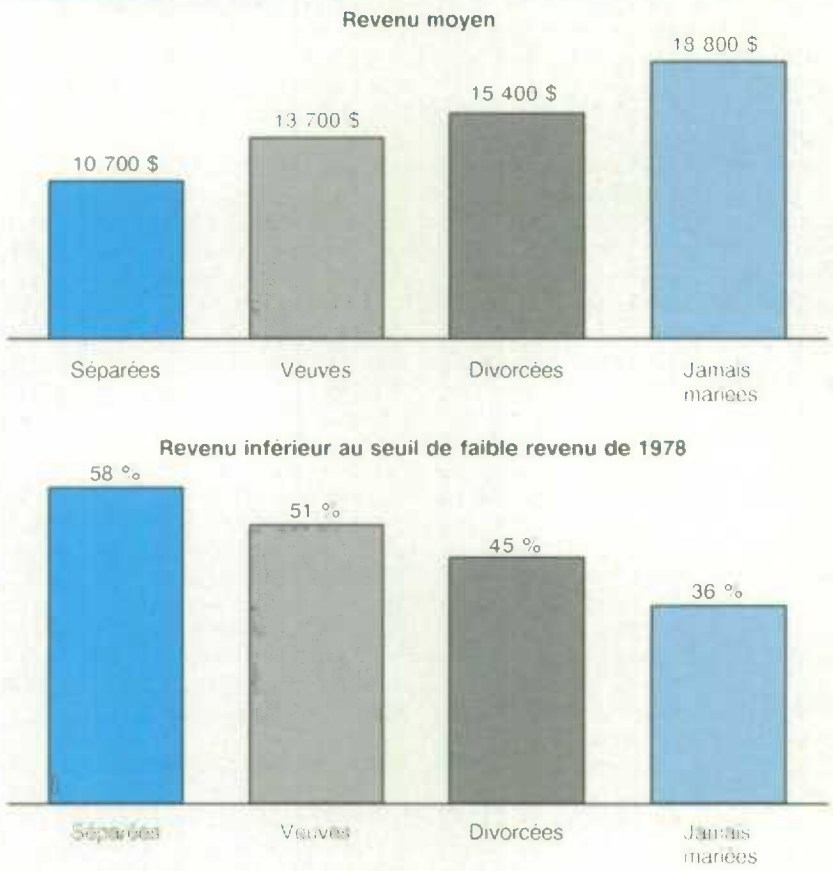

Source : Statistique Canada, fichier de microdonnées à grande diffusion, 1986.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage de femmes âgées de 55 à 64 ans et vivant seules qui ont des difficultés financières à cause du logement, selon l'état matrimonial, 1986

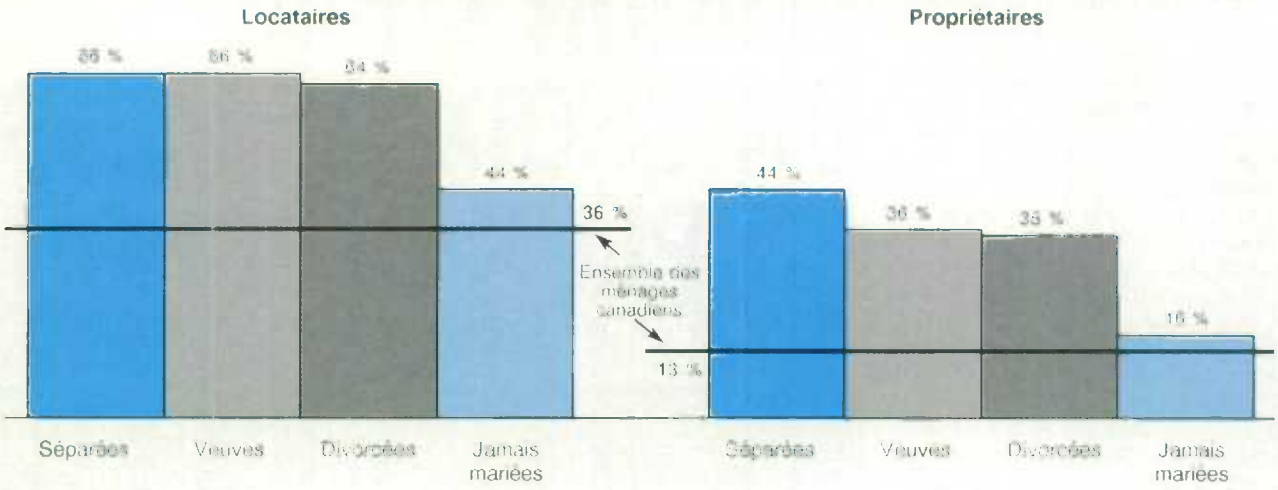

Source : Statistique Canada, recensement du Canada de 1986 et fichier de microdonnées à grande diffusion, 1986.

possédaient leur maison, mais, chez les autres femmes de la cohorte, la proportion était d'environ 40 %. La répartition du revenu et des biens au moment de la séparation et du divorce a empêché beaucoup de ces femmes d'être propriétaires. De plus, même si les femmes jamais mariées ont un revenu plus élevé que les autres femmes de la cohorte, leur revenu moyen est encore relativement faible et ne permet pas nécessairement l'achat d'une maison.

En 1986, 39 % des femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivaient seules possédaient une maison qui n'était pas grevée d'une hypothèque. C'est chez les veuves que la probabilité de n'avoir pas d'hypothèque à rembourser était la plus élevée (48 %), alors que chez les autres femmes de la cohorte la proportion était d'environ un tiers. De plus, chez les femmes qui avaient des hypothèques, le solde à payer sur le principal était relativement faible.

Le logement : source de difficultés financières pour beaucoup de femmes

Le prix du logement est un problème sérieux pour une grande partie des femmes âgées de 55 à 64 ans qui vivent seules. En 1986, environ 105 000 d'entre elles, c'est-à-dire 46 % de la cohorte, faisaient partie de ménages où plus de 30 % du revenu total était consacré au logement. À titre de comparaison, les coûts associés au logement posaient un problème à 22 % de l'ensemble des ménages canadiens.

Les difficultés financières associées au logement sont particulièrement sérieuses pour les 51 % de femmes de la cohorte qui sont locataires. En 1986, environ deux tiers des femmes divorcées, séparées ou veuves de la cohorte qui étaient locataires se trouvaient dans des ménages où plus de 30 % du revenu était consacré au logement. En fait, ces ménages consacraient en moyenne de 44 % à 49 % de leur revenu au loyer. Les femmes jamais mariées de la cohorte s'en tiraient un peu mieux : le logement constituait une difficulté financière pour 44 % d'entre elles, mais la portion du revenu qui allait au loyer était en moyenne de 33 %.

Beaucoup de femmes propriétaires connaissent aussi des problèmes au chapitre des dépenses de logement. En 1986, 44 % des femmes propriétaires qui étaient séparées et 35 % de celles qui étaient divorcées se trouvaient dans des ménages où plus de 30 % du revenu était dépensé pour l'habitation. Même chez les veuves (dont la moitié possédaient une maison sans hypothèque), le fait de dépendre d'un assez faible revenu constitué de prestations de survivant et de revenus de placements et de pensions peut rendre les dépenses de logement excessivement lourdes. En 1986, 36 % des veuves propriétaires se trouvaient dans des ménages où plus de 30 % du revenu allait au logement. Par contre, seulement 16 % des propriétaires jamais mariées de la cohorte se trouvaient dans une telle situation.

Les parents seuls sont plus vulnérables

Quand ils atteignent 55 ans, beaucoup de parents seuls, les femmes en particulier, arrivent à une étape de leur vie où ils sont très vulnérables. D'une part, les enfants ont alors quitté la maison; d'autre part, les versements pour le soutien d'un enfant et les allocations familiales cessent, tandis que dans plusieurs provinces et territoires l'admissibilité aux programmes de logement social cesse pour les personnes âgées de 55 à 59 ans.

De plus, il y a très peu de capacité de transfert de revenu entre les générations pour les personnes qui ont été des parents seuls. Souvent, les jeunes qui ont quitté le foyer familial ne peuvent pas apporter d'aide financière à leurs parents parce qu'en général ils ont un revenu relativement faible. Quant aux parents seuls, il se peut qu'ils ne puissent prêter à leurs enfants l'argent dont ceux-ci auraient besoin pour poursuivre leurs études ou pour acheter les principaux articles de ménage. Une conséquence de cette situation est le risque accru pour ces enfants de se trouver comme leurs parents dans une situation de faible revenu.

Mary Anne Burke est rédactrice à la revue *Tendances sociales canadiennes* et **Aron Spector** est consultant indépendant en logement social auprès de ARK Research Associates.

- Pour de plus amples renseignements au sujet des personnes âgées de 55 à 64 ans, consultez la publication intitulée *La pré-retraite : un profil des Canadiens de 55 à 64 ans*, Statistique Canada, n° 89-521F au catalogue.

L'UNION LIBRE : UN CHOIX DE PLUS EN PLUS RÉPANDU

par Cam Stout

Le nombre de Canadiens qui vivent en union libre a beaucoup augmenté ces dix dernières années. L'union libre est souvent considérée comme une étape qui doit précéder le mariage chez les jeunes adultes, mais il semble également que cette forme d'union prenne de plus en plus la place du mariage et du remariage. Bien que la proportion de personnes mariées ait diminué, la hausse de la proportion de personnes cohabitant hors mariage a plus que compensé cette baisse. Les couples sont donc plus nombreux aujourd'hui qu'il y a dix ans.

Comme les personnes en union libre sont en général de jeunes adultes, il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que la plupart n'aient jamais été mariés. Toutefois, une grande proportion de personnes séparées et divorcées vivent elles aussi en union libre.

Augmentation du nombre de personnes vivant en union libre

La proportion de Canadiens adultes vivant en union libre a doublé pendant les années 80. Selon les résultats de l'enquête sociale générale[1], environ 8 % des Canadiens âgés de 15 ans et plus (1 589 000 personnes) vivaient en union libre en 1990; cette proportion représente une hausse par rapport aux chiffres de 1986 et de 1981, respectivement de 5 % et de 4 %.

Par ailleurs, le pourcentage de personnes mariées a légèrement diminué au cours de la même période. En 1990, 55 % des adultes étaient mariés (cette proportion excluant les personnes séparées), comparativement à 57 % en 1981.

Aussi les couples non mariés représentent-ils aujourd'hui une plus forte proportion de l'ensemble des couples que dans le passé. En 1990, 12 % des couples vivaient en union libre, contre 8 % en 1986 et 6 % en 1981.

En outre, comme la hausse de la proportion de couples non mariés dépasse la baisse de la proportion de couples mariés, il y a aujourd'hui plus de couples qu'au début des années 80. En 1990, 63 % des Canadiens de 15 ans et plus vivaient en couple, comparativement à 61 % en 1981.

Différences entre les provinces

Les proportions de couples vivant en union libre et de couples mariés varient beaucoup d'une province à l'autre, quoique le mariage soit la forme d'union de loin la plus fréquente au pays. En général, on observe dans les provinces où

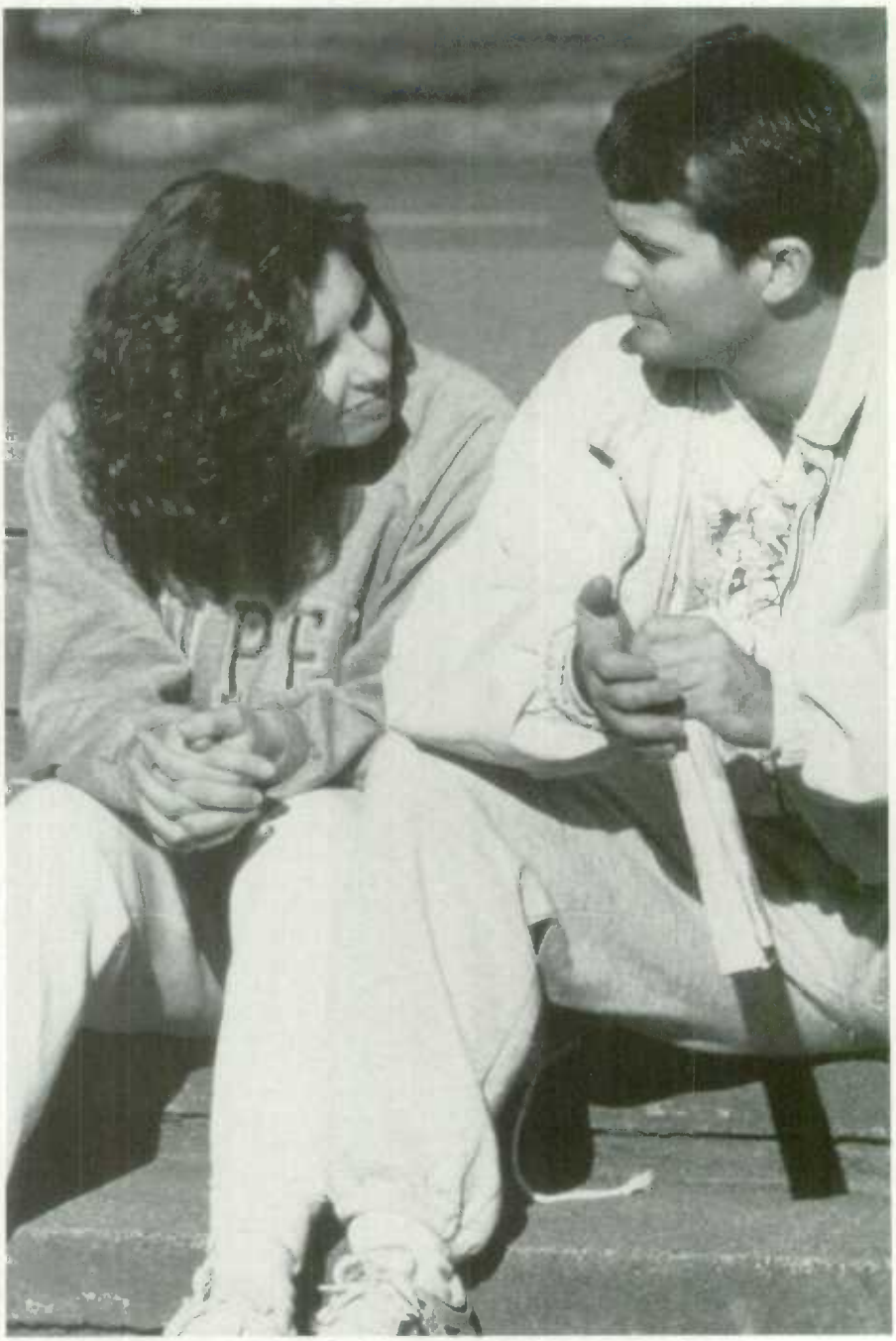

1. Pour plus d'informations concernant l'enquête sociale générale, consultez le numéro d'hiver 1990 de *Tendances sociales canadiennes*.

une forte proportion de couples vivent en union libre une proportion relativement faible de couples mariés.

En 1990, le Québec avait le plus fort pourcentage de résidents de 15 ans et plus vivant en union libre (13 %). Dans les autres provinces, les proportions étaient beaucoup plus faibles, l'Alberta venant au deuxième rang (8 %), suivie de la Colombie-Britannique (7 %). C'est au Nouveau-Brunswick qu'on a observé la proportion la moins élevée de personnes vivant en union libre (5 %).

Le Québec avait en 1990 la plus faible proportion de personnes mariées. Cette année-là, 50 % seulement des résidents du Québec âgés de 15 ans et plus étaient mariés (exclusion faite des personnes séparées). La proportion était également assez faible en Colombie-Britannique et en Nouvelle-Écosse, où 54 % des adultes étaient mariés. Le mariage était le plus répandu à l'Île-du-Prince-Édouard, où 63 % des résidents adultes étaient mariés.

Malgré ces différences, les proportions globales d'adultes vivant en couple étaient très semblables d'une province à une autre. En 1990, elles variaient de 60 %, en Nouvelle-Écosse et en Colombie-Britannique, à 65 %, en Saskatchewan et en Alberta.

L'union libre la plus répandue chez les jeunes

Les jeunes sont plus susceptibles que les personnes plus âgées de cohabiter hors mariage. Parmi le petit nombre de jeunes de 15 à 19 ans vivant en couple, il y avait plus de couples non mariés que de couples mariés. En 1990, près de 82 % des personnes âgées de 15 à 19 ans formant un couple vivaient en union libre. Chez les 20 à 24 ans, la proportion correspondante était de 50 %. Dans les autres groupes d'âge, la proportion d'unions libres par rapport à l'ensemble des personnes vivant en couple diminuait considérablement.

L'âge des partenaires augmente

Entre 1981 et 1990, l'âge médian des partenaires masculins et féminins des couples non mariés a augmenté d'environ trois ans. En 1990, la moitié des hommes vivant en union libre avaient moins de 32 ans, tandis qu'en 1981, la moitié avaient moins de 29 ans. De même, la moitié des femmes avaient moins de 29 ans en 1990, alors qu'en 1981 la moitié avaient moins de 26 ans.

La plupart des partenaires en union libre n'ont jamais été mariés

Comme en 1990 la plupart des partenaires en union libre étaient relativement jeunes, il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que la grande majorité (63 %) d'entre eux n'avaient jamais été mariés. Cette année-là, 28 % des personnes vivant en union libre étaient divorcées, 7 %, séparées, et 2 %, veuves.

Parmi les partenaires en union libre, la proportion de personnes divorcées ou séparées était plus élevée chez les hommes que chez les femmes : 38 %, comparativement à 33 %. Cependant, en 1990, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à n'avoir jamais été mariées.

De nombreuses personnes divorcées vivent en union libre

En 1990, 21 % des Canadiens dont le premier mariage avait pris fin par un divorce vivaient en union libre. Toutefois, les hommes divorcés étaient plus susceptibles que les femmes divorcées de vivre en union libre (25 % comparativement à 18 %). Chez les hommes divorcés, les plus nombreux à vivre en union libre étaient les 25 à 34 ans (46 %), suivis des 35 à 44 ans (29 %) et des 45 à 54 ans (24 %). Chez les femmes, les plus susceptibles de vivre en union libre après un divorce étaient les 25 à 34 ans (34 %), puis les 15 à 24 ans (22 %), et enfin les 35 à 44 ans (20 %).

En 1990, 20 % des Canadiens de 18 à 64 ans qui n'avaient jamais été mariés ou étaient séparés vivaient en union libre. Chez les personnes séparées, 26 % des hommes et 15 % des femmes cohabitaient hors mariage. Parmi les personnes jamais mariées, 23 % des femmes et 17 % des hommes vivaient en union libre.

Augmentation de la proportion de personnes ayant déjà vécu en union libre

La proportion de Canadiens de 18 à 64 ans qui ont déjà vécu en union libre a presque doublé entre 1984 et 1990. En 1990, 28 % des hommes avaient déjà vécu au moins une fois en union libre, comparativement à 16 % en 1984. De même, la proportion correspondante chez les femmes est passée de 17 % à 29 % au cours de la même période.

C'est parmi les 40 à 49 ans que la proportion de personnes ayant déjà cohabité hors mariage a le plus rapidement augmenté. Chez les hommes de ce groupe d'âge, elle a presque triplé, étant passée de 10 % en 1984 à 27 % en 1990. Chez les femmes, elle a plus que doublé pendant la même période, étant passée de 10 % à 21 %.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Personnes vivant en union libre en pourcentage des personnes vivant en couple, selon l'âge, 1981 et 1990[1]

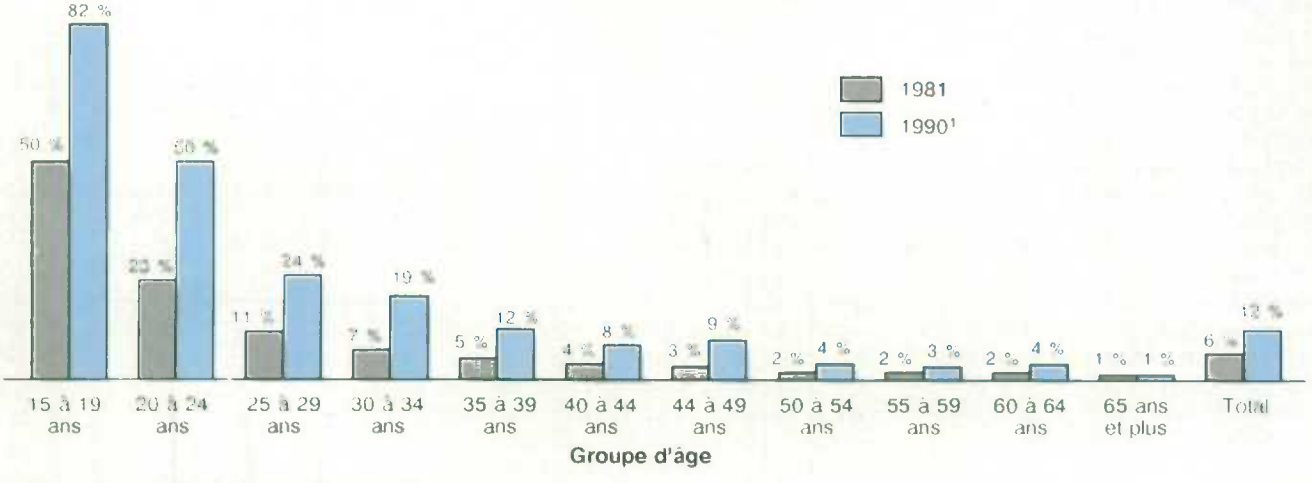

1. Ne comprend pas les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.

Source : Turcotte, Pierre. «Les unions libres : près d'un demi-million en 1986», *Tendances sociales canadiennes*, automne 1988, et enquête sociale générale, 1990.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Pourcentage de personnes vivant en union libre, selon l'âge et le sexe, 1984 et 1990[1]

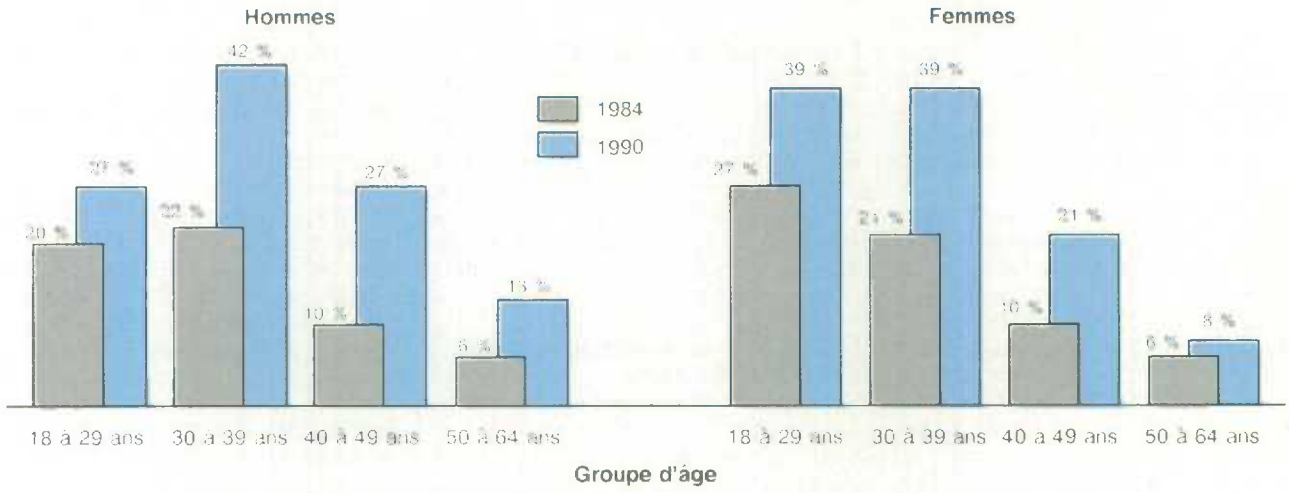

1. Ne comprend pas les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon.
Source : Statistique Canada, publication n° 99-955 au catalogue et enquête sociale générale, 1990.

Baisse de la proportion de personnes ayant déjà été mariées

Contrairement à la tendance relative aux personnes ayant déjà vécu en union libre, la proportion de Canadiens qui avaient déjà été mariés était moins élevée en 1990 qu'elle ne l'était en 1984. En 1990, 67 % des hommes de 18 à 64 ans avaient déjà été mariés, alors qu'en 1984 cette proportion était de 71 %. Chez les femmes, la baisse a été un peu moins marquée, étant passée de 76 % à 74 % pendant la même période.

La baisse s'est produite, pour les hommes comme pour les femmes, presque exclusivement chez les 40 ans et moins. Par exemple, chez les 18 à 29 ans, la proportion d'hommes qui avaient déjà été mariés est tombée de 34 % à 25 % entre 1984 et 1990. Chez les femmes, elle est passée de 45 % à 38 % pendant la même période. Chez les 30 à 39 ans, la proportion d'hommes ayant déjà été mariés était de 75 % en 1990, comparativement à 85 % en 1984, tandis que chez les femmes elle est passée de 88 % à 83 % pendant les mêmes années.

Dans les groupes d'âge supérieurs, au contraire, la proportion de personnes ayant déjà été mariées était à peu près la même en 1990 qu'elle avait été en 1984. Chez les 40 à 49 ans, cette proportion dépassait légèrement 90 % pour les hommes comme pour les femmes. Chez les 50 à 64 ans, elle était d'environ 94 % pour les hommes, tandis que pour les femmes elle était passée de 94 % en 1984 à 96 % en 1990.

Hausse de la proportion d'unions successives

Il y a eu progression de la proportion de personnes ayant vécu plus d'une fois en union libre comme de personnes ayant été mariées plus d'une fois. C'est cependant pour les unions libres que l'accroissement a été le plus rapide.

En 1990, 8 % des hommes de 18 à 64 ans et 7 % des femmes du même âge avaient vécu au moins deux fois en union libre. Au début des années 80, cette proportion était de moins de 2 % pour les hommes comme pour les femmes.

Par ailleurs, en 1990, près de 7 % des Canadiens de 18 à 64 ans avaient été mariés plus d'une fois, comparativement à 5 % en 1984.

Pourquoi y a-t-il plus d'unions libres?

Il est possible que pour certains Canadiens l'union libre représente une étape préliminaire ou une « période d'essai » qui doit précéder le mariage. D'autres peuvent choisir cette forme d'union pour diverses raisons sociales et économiques.

Pour certains Canadiens, il peut sembler préférable de bénéficier des avantages économiques de l'union libre plutôt que de rester célibataire et de vivre seul. Les partenaires en union libre peuvent partager les dépenses pour le loyer, les services publics et les biens — et ce partage est une nécessité pour beaucoup de Canadiens. Les unions libres peuvent offrir des avantages économiques et sociaux semblables à ceux du mariage, mais sans lier les partenaires « jusqu'à ce que la mort les sépare ». Les formalités juridiques et les dépenses qu'entraîne la rupture d'une union libre sont sans commune mesure avec les complications et les frais d'une procédure de divorce.

Les unions libres peuvent comporter d'autres avantages économiques que n'offre pas le mariage[2]. De façon générale, les programmes de paiements de transfert et, dans une moindre mesure, les programmes fiscaux offrent actuellement des avantages plus grands aux personnes qui cohabitent sans être mariées et aux parents seuls qu'aux couples mariés, de sorte que le montant global des paiements de transfert que reçoivent deux partenaires en union libre peut être plus élevé que les paiements que reçoit un couple marié se trouvant dans une situation analogue. En réalité, il peut être financièrement plus avantageux de ne pas se marier.

Il est en outre possible qu'une personne qui a connu le choc émotif et les difficultés financières que peut entraîner un divorce choisisse de vivre en union libre plutôt que de se remarier.

2. Pour une analyse détaillée voir « Les couples mariés et non mariés et la fiscalité » dans le numéro de l'été de 1991 de *Tendances sociales canadiennes*.

Cam Stout est analyste à la Division de l'analyse des enquêtes sur le travail et les ménages de Statistique Canada.

Deux décennies de changement !

Portrait statistique des femmes au Canada constitue le recueil le plus vaste qui soit sur l'évolution du rôle et du mode de vie des Canadiennes d'aujourd'hui !

Cette publication réunit 20 années de données démographiques, économiques, culturelles et sociales sur les femmes (comparées avec celles des hommes) et comprend des textes concis, 190 tableaux et 65 graphiques en couleur.

Que vous planifiiez des politiques sociales, élaboriez des stratégies de marketing ou que vous étudiiez les questions qui touchent les femmes, **Portrait statistique des femmes au Canada** vous permettra d'accéder rapidement aux renseignements qui vous intéressent.

Portrait statistique des femmes au Canada (n° 89-503 F au cat.) coûte 35 $ au Canada et 42 $ US à l'étranger.

Faites parvenir votre commande à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquez avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, télécopiez votre commande au 1-613-951-1584. Ou composez le numéro sans frais 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.

SIDA DANS LES ANNÉES 90

par Carol Strike

Durant les années 80, le sida a continué de se propager au Canada et partout ailleurs dans le monde. Cela s'est produit malgré les efforts déployés pour rendre les gens plus conscients du danger des contacts sexuels à risque élevé et pour les inciter à changer leur comportement.

Le 6 août 1991, le nombre de cas de sida déclarés à l'Organisation mondiale de la santé s'élevait à 368600. Les États-Unis sont le pays le plus touché (48 % des cas), suivis de l'Ouganda (6 %), du Brésil (5 %) et de la France (4 %). Seulement 1 % de l'ensemble des cas signalés de sida se retrouvait au Canada. Le nombre officiel de cas signalés à l'échelle mondiale est probablement inférieur au nombre réel, car certains pays ne possèdent pas de matériel de diagnostic adéquat et d'autres n'ont pas de système de déclaration centralisé.

Augmentation du nombre de cas de sida

Le 6 août 1991, il y avait 5 246 Canadiens atteints du sida. Contrairement à de nombreux pays qui ont une proportion croissante de femmes sidatiques ou une distribution égale des cas entre les hommes et les femmes, au Canada, pour l'ensemble des cas diagnostiqués chaque année, environ 94 % des personnes atteintes étaient des hommes.

Depuis 1983, le nombre de femmes sidatiques est passé de 13 à 261. Un peu moins du tiers de celles-ci étaient âgées de 20 à 29 ans, et une proportion semblable avaient entre 30 et 39 ans; toutefois, un pourcentage important d'entre elles (24 %) avaient 50 ans et plus. Sur l'ensemble des hommes atteints du sida, 44 % avaient entre 30 et 39 ans, 26 %, entre 40 et 49 ans, et 19 %, entre 20 et 29 ans.

Comme la plupart des femmes déclarées sidatiques étaient en âge de procréer au moment du diagnostic et que plus de quatre cas de sida sur cinq chez les enfants résultent d'une transmission périnatale (de la mère à l'enfant à naître), le nombre croissant de femmes sidatiques peut servir d'indicateur approximatif du nombre d'enfants qui naîtront atteints du sida. Le 6 août 1991, 62 cas de sida avaient été diagnostiqués chez des enfants de moins de 15 ans, dont 53 % étaient des garçons.

Le nombre de cas de sida au Canada a doublé au cours des 26 derniers mois. Comme il s'écoule souvent au moins six années entre l'infection et l'apparition de symptômes, le nombre de cas chez les hommes, les femmes et les enfants est susceptible d'augmenter encore plus rapidement dans le futur. Le Centre fédéral sur le sida (CFS) prévoit que, en 1993, on aura diagnostiqué de 7 600 à 11 300 cas de sida.

Transmission du sida

Les spécialistes s'accordent pour dire que le virus de l'immunodéficience humaine (VIH) est transmis sexuellement. Toutefois, les résultats de recherches récentes soulèvent une controverse sur le rôle du VIH dans la transmission du sida. Les personnes qui contractent le sida peuvent être porteuses du virus pendant une longue période de temps avant que n'apparaissent les maladies caractéristiques du sida ou tout symptôme de l'infection. Des études épidémiologiques montrent que, chez environ 50 % des porteurs, le sida se manifestera dans les 10 ou 11 années suivant l'infection.

L'Organisation mondiale de la santé a estimé qu'il y avait six millions de personnes infectées par le VIH dans le monde en 1990. Au Canada, le CFS a déterminé qu'il y avait environ 30 000 Canadiens séropositifs.

Lorsque le sida est contracté, il affaiblit le système de défense du corps et expose les personnes atteintes à des tumeurs malignes, généralement mortelles, et à des infections dues à des germes opportunistes. Le CFS estime que l'intervalle entre le moment où la maladie est diagnostiquée et le décès est d'environ 10 mois, bien que cette durée varie beaucoup selon le cas (de 0 à 42 mois). Jusqu'à présent, 60 % des personnes atteintes du sida en sont mortes. Le taux de mortalité clinique est de 65 % pour les femmes, de 63 % pour les enfants et de 58 % pour les hommes.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Cas de sida, 1983-1990[1]

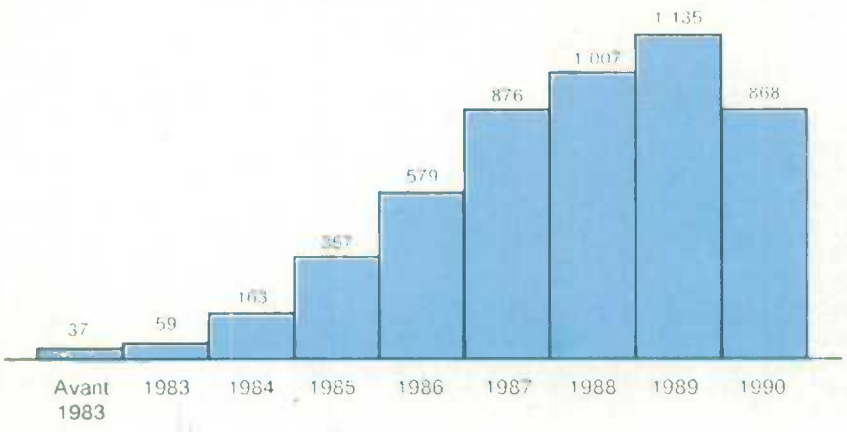

1. Des délais considérables surviennent souvent entre les diagnostics et les déclarations de cas. Les totaux annuels, spécialement pour les années récentes, sont donc susceptibles d'augmenter.

Source : Santé et Bien-être social Canada, Centre fédéral sur le sida.

Facteurs de risque

Chez les hommes, les rapports homosexuels ou bisexuels constituaient le facteur de risque le plus courant et étaient à l'origine de 83 % de toutes les infections par VIH des cas de sida signalés. Les personnes ayant reçu une transfusion de sang ou de produits sanguins représentaient 4 % de l'ensemble des cas. La pratique d'activités homosexuelles et bisexuelles, associée à l'injection de drogues par voies intraveineuses, était la cause de 4 % des cas chez les hommes, et l'injection de drogues par voies intraveineuses, de 1 % des cas à elle seule. Parmi les autres facteurs de risque, il y avait le fait d'être originaire d'un pays où le sida est endémique, par exemple Haïti, et d'avoir des rapports sexuels avec une personne exposée. Une personne exposée est une personne qui a des activités à risque élevé, qui ne prend pas, par exemple, de mesures de protection dans ses rapports sexuels ou qui s'injecte des drogues par voies intraveineuses.

Chez les femmes, les facteurs de risque les plus fréquents étaient le contact sexuel avec une personne exposée (31 %), les rapports hétérosexuels avec une personne originaire d'un pays où le sida est endémique (28 %) et les transfusions de sang ou de produits sanguins (25 %). L'injection de drogues par voies intraveineuses était la cause de 7 % des cas de sida chez les femmes.

La plupart des enfants (près de 82 %) ont contracté le sida par transmission périnatale; les autres ont été infectés par des transfusions de sang ou de produits sanguins.

Différences régionales

Les taux les plus élevés de sida pour 100 000 hommes se retrouvaient en Colombie-Britannique (59,8), au Québec (42,8) et en Ontario (41,0). Le Québec connaissait de loin le plus haut taux de sida chez les femmes (4,9 pour 100 000). La Nouvelle-Écosse (1,8) venait au deuxième rang, suivie du Nouveau-Brunswick (1,6) et de l'Ontario (1,3).

Toutefois, la répartition des cas selon la région et le sexe donne un tableau sensiblement différent. La plupart des cas de sida chez les hommes ont été relevés en Ontario (40 %), au Québec (29 %) et en Colombie-Britannique (19 %). Par contre, 59 % des femmes sidatiques vivent au Québec, 22 %, en Ontario, et 6 %, en Colombie-Britannique. L'immigration semble être une des causes du nombre disproportionné de femmes atteintes du sida au Québec. Plus précisément, les personnes qui immigrent au Québec sont plus susceptibles que celles qui s'installent dans d'autres parties du Canada de venir de pays où des proportions égales d'hommes et de femmes ont contracté le sida et le VIH. Au Québec, le facteur de risque déterminé dans 12 %

Répartition des cas de sida chez les adultes, selon le sexe et le facteur de risque, Canada et États-Unis

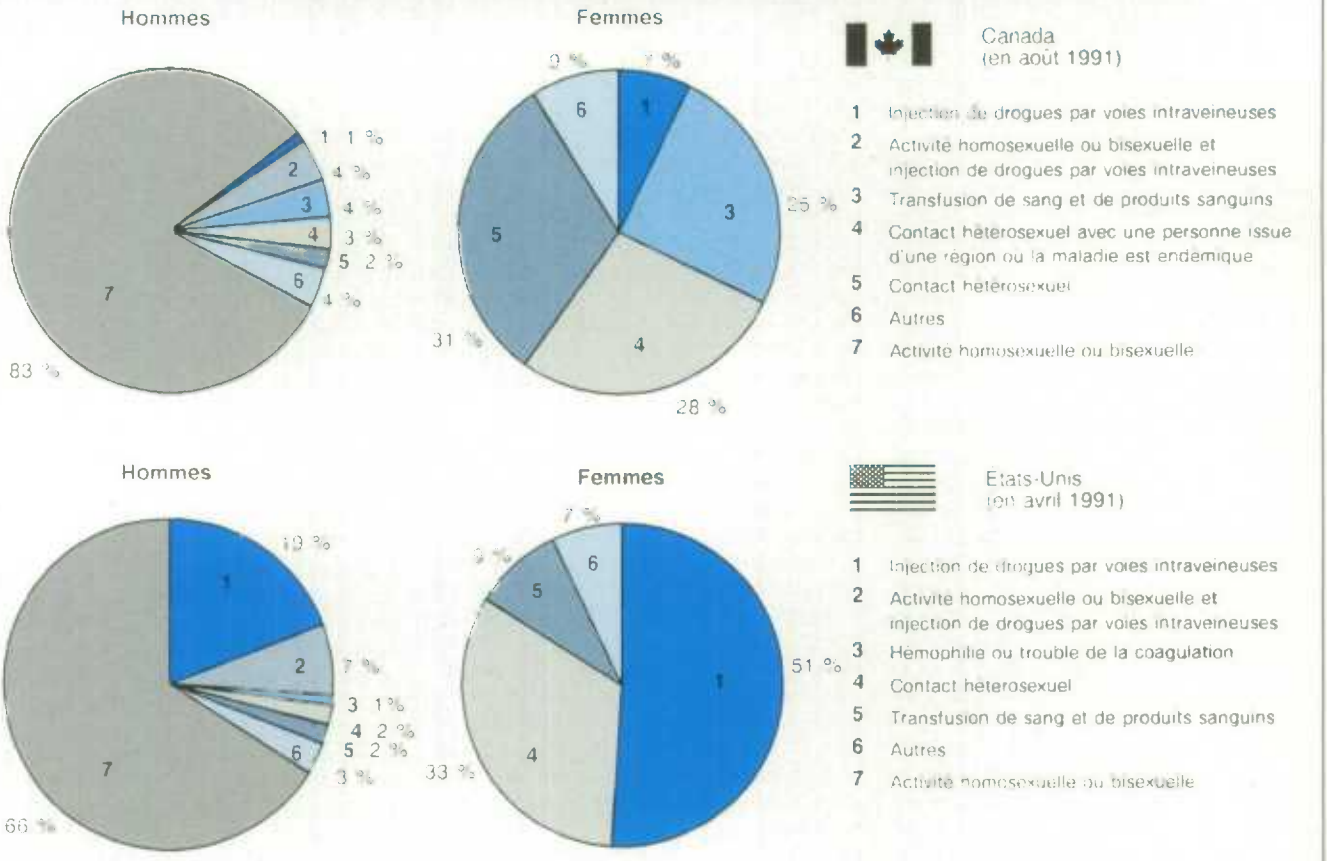

Source : Santé et Bien-être social Canada, Centre fédéral sur le sida.

des cas était le fait de venir d'un pays où le sida est endémique, alors que cette proportion était inférieure à 1 % dans les autres provinces.

Le sida aux États-Unis

En avril 1991, il y avait 171 900 cas de sida déclarés aux États-Unis : 88 % d'entre eux se retrouvaient chez les hommes, 10 %, chez les femmes, et 2 %, chez les enfants. La prévalence du sida est beaucoup plus forte aux États-Unis (62,0 cas pour 100 000 habitants) qu'au Canada (18,4 cas pour 100 000 habitants). De plus, la répartition des cas de sida selon le facteur de risque est différente aux États-Unis, où un plus grand nombre de cas sont attribuables à l'injection de drogues par voies intraveineuses.

Chez les hommes américains, 66 % des cas résultent de rapports homosexuels ou bisexuels, 19 %, de l'injection de drogues par voies intraveineuses (1 % au Canada), 7 %, de la combinaison de relations homosexuelles ou bisexuelles avec l'injection de drogues par voies intraveineuses, et 2 %, de rapports hétérosexuels.

L'injection de drogues par voies intraveineuses était le facteur de risque le plus répandu chez les femmes (51 %, contre seulement 7 % au Canada); venaient ensuite les relations hétérosexuelles avec un toxicomane s'injectant des drogues par voies intraveineuses (20 %), les transfusions de sang ou de produits sanguins ou les greffes de tissus humains (9 %) et les relations hétérosexuelles de risque non précisé avec une personne infectée par le VIH (4 %).

Aux États-Unis, la majorité des cas sont concentrés dans cinq états : New York (21 %), la Californie (19 %), la Floride (9 %), le Texas (7 %) et le New Jersey (6 %). Toutefois, entre avril 1990 et mars 1991, l'incidence du sida était plus élevée dans le district de Columbia que dans n'importe lequel des états (122,9 cas pour 100 000 habitants). L'État de New York venait au deuxième rang, avec 43,8 cas pour 100 000 habitants; suivait la Floride (36,7) et le New Jersey (32,4).

Carol Strike est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

SIDA

CONNAISSANCE, ATTITUDES ET COMPORTEMENTS EN ALBERTA

par Allison L. McKinnon

De l'année 1983 jusqu'au 6 mai 1991, un total de 325 cas de sida ont été enregistrés en Alberta, ce qui représente 7 % de l'ensemble des cas au Canada. La plupart des cas ont été signalés à Calgary (59 %) et à Edmonton (30 %). Des activités sexuelles à risque élevé pratiquées par les hommes homosexuels ou bisexuels et leurs partenaires ont été liées à 85 % des cas de sida en Alberta.

Auto-évaluation du risque de contracter le sida

En 1990, une enquête a été menée sur le sida afin de déterminer dans quelle mesure les Albertains étaient renseignés sur cette maladie et sur les facteurs de risque connexes. L'enquête visait également à mesurer l'effet de leur connaissance de la maladie sur leur comportement et sur leur attitude à l'égard des sidatiques. Selon les résultats de l'enquête, les Albertains qui ont déclaré avoir eu des activités à risque élevé n'estimaient pas qu'ils s'étaient davantage exposés à un risque d'infection par le VIH ou le sida. En 1990, environ 17 % des Albertains ont eu des activités comportant un risque d'infection, par exemple des rapports sexuels sans mesure de protection ou l'injection de drogues par voies intraveineuses. Toutefois, moins de 2 % des Albertains pensaient courir un risque « élevé » de contracter le sida, tandis que 5 % croyaient que ce risque était « moyen ». Les autres Albertains estimaient que le risque qu'ils couraient d'être infectés par le sida était faible ou nul.

Certains signes portent à croire que le comportement sexuel des Albertains d'âge adulte n'a pas sensiblement changé devant la menace du sida. Par exemple, les personnes exposées n'étaient pas plus susceptibles que les autres d'utiliser un condom au moment des rapports sexuels.

Compter un sidatique parmi ses connaissances

Environ 10 % des Albertains connaissaient ou avaient connu personnellement une personne atteinte du sida. Comme pouvait le laisser prévoir le profil géographique des cas de sida, les résidents de Calgary étaient plus susceptibles que les autres Albertains de connaître une personne souffrant du sida. De plus, ceux qui connaissaient ou avaient connu personnellement une victime du sida étaient plus susceptibles de considérer qu'ils couraient un risque « élevé » ou « moyen » de contracter le sida.

Examen de dépistage du sida

La plupart des Albertains (74 %) étaient d'avis que tout examen de dépistage du sida devait se faire avec l'accord de la personne concernée. Toutefois, la majorité d'entre eux ont aussi indiqué que certains groupes devraient subir un examen de dépistage du VIH même sans leur consentement. La plupart des gens préconisaient l'examen obligatoire pour les donneurs de sang et d'organes (92 %), les prostituées (73 %), les toxicomanes s'injectant des drogues par voies intraveineuses (71 %), les personnes recevant des transfusions (69 %), les professionnels de la santé (63 %), les hommes homosexuels (60 %), les hommes bisexuels (59 %) et les patients des hôpitaux (58 %). Seulement 36 % des Albertains favorisaient l'examen de dépistage obligatoire pour les militaires et les pilotes de lignes aériennes.

Plus de la moitié des Albertains (55 %) estimaient que les employeurs devraient avoir le droit d'exiger qu'un employé subisse un test de dépistage du VIH et du sida. Le dépistage obligatoire chez les employés recevait un appui plus large dans les régions à l'extérieur d'Edmonton et de Calgary, de même que chez les 55 ans et plus, les personnes mariées ou veuves, celles dont la scolarité ne dépassait pas le niveau secondaire et celles qui s'estimaient peu exposées à contracter elles-mêmes le sida.

Une proportion beaucoup plus faible d'Albertains (10 %) s'attendaient à subir un test de dépistage du sida dans les 12 mois suivant l'enquête. Les personnes les plus susceptibles de s'attendre à passer un examen de dépistage du VIH étaient plus sujettes que les autres à être considérées comme des cas à risque « élevé », de connaître ou d'avoir connu une victime du sida et d'estimer qu'elles couraient un risque élevé de contracter le sida. Si on garantissait aux Albertains que les résultats de leur test de dépistage du VIH demeureraient confidentiels, 89 % accepteraient de se soumettre à un tel test, si on le leur demandait, et 91 % ont déclaré qu'ils souhaiteraient connaître les résultats de ce test.

Tolérance

La plupart des Albertains avaient une attitude tolérante à l'égard des sidatiques. La majorité des répondants (62 %) n'étaient pas d'accord avec l'énoncé selon lequel la plupart des victimes du sida avaient le sort qu'elles méritaient. Les personnes qui connaissaient ou avaient connu une personne atteinte du sida étaient les plus tolérantes. Celles qui estimaient que le risque d'infection par le sida auquel elles s'exposaient était « élevé » ou « moyen » étaient aussi moins susceptibles de blâmer la victime d'avoir contracté la maladie.

La plupart des répondants (73 %) ont dit qu'ils ne retireraient pas leurs enfants de l'école pour éviter qu'ils ne soient en contact avec un élève sidatique. Toutefois, environ 12 % ont déclaré qu'ils favoriseraient cette mesure. Les résidents d'Edmonton et ceux dont le niveau de scolarité est le moins élevé étaient plus susceptibles que les autres Albertains de souhaiter l'exclusion des enfants atteints du sida de l'école.

Accès aux services de santé

La plupart des Albertains (82 %) jugeaient que les sidatiques doivent avoir accès aux services de santé, quels que soient les coûts que cela entraîne pour le public. Ce sont les femmes, les personnes de 40 à 54 ans, les personnes ayant un niveau de scolarité élevé et celles qui connaissaient ou avaient connu une victime du sida qui préconisaient en plus fortes proportions l'accès aux services de santé.

À propos de l'enquête

Les données sur la connaissance du sida et sur les attitudes et les comportements relatifs à cette maladie en Alberta ont été obtenues dans le cadre de la Population Research Laboratory (University of Alberta) Alberta Survey, enquête menée en 1990. Il s'agit d'un sondage d'opinion à l'échelle de la province qui touche de nombreux sujets et est effectué pour le compte de plusieurs clients. L'enquête de 1990 sur la santé comprenait une série de questions sur le VIH et le sida et sur d'autres sujets liés au domaine de la santé. Un total de 1 245 adultes âgés de 18 ans et plus ont été interviewés en février et en mars 1990.

Allison L. McKinnon a reçu une bourse de niveau doctoral du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada et est rattachée au département de sociologie de la University of Alberta.

NOUVEAUX VISAGES : LES MINORITÉS VISIBLES À TORONTO

par Joanne Moreau

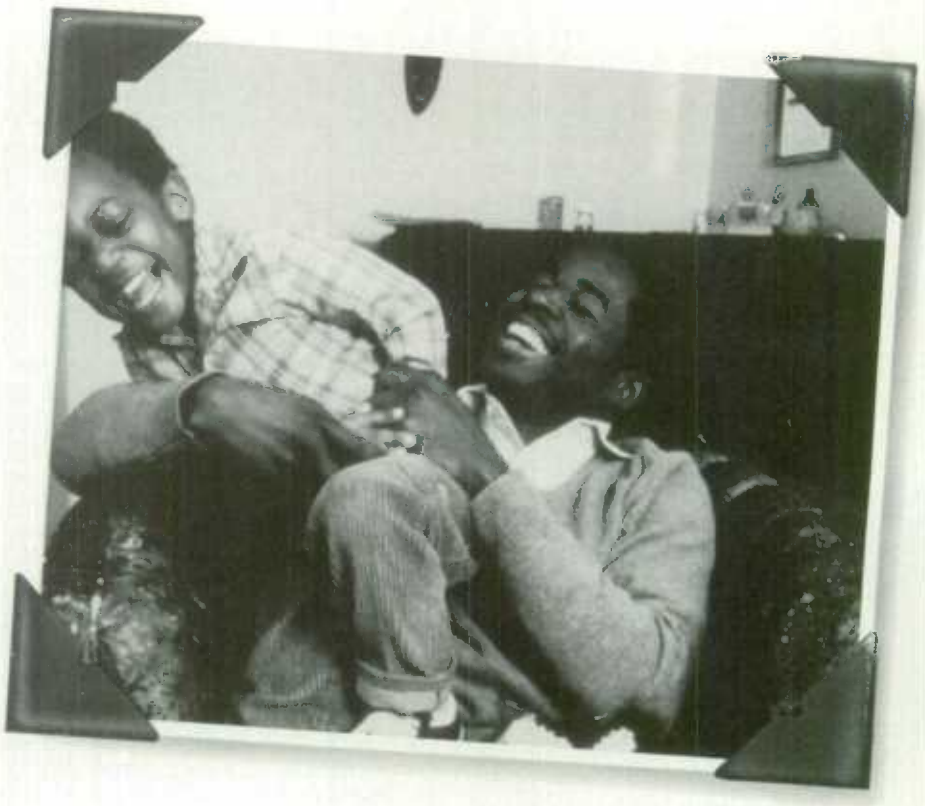

Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'immigration a contribué à la croissance démographique et à l'évolution de la composition ethnique de Toronto[1]. En 1986, un tiers des habitants de cette ville étaient des immigrants. Lorsque les pays en voie de développement ont remplacé l'Europe comme principal lieu d'origine des immigrants, la représentation des minorités visibles à Toronto a augmenté de façon notable. Aujourd'hui, les citoyens de Toronto forment un groupe unique présentant une grande diversité ethnique, physique, linguistique et culturelle.

Immigration

Depuis la fin des années 60, la proportion de minorités visibles qui immigrent au Canada a nettement augmenté. Par exemple, seulement 6 % des immigrants qui vivaient à Toronto en 1986 et étaient arrivés au Canada avant 1967 appartenaient à une minorité visible. Comparativement, les minorités visibles composaient 51 % de la population immigrante qui était arrivée entre 1967 et 1977, et 70 % de celle qui avait immigré entre 1983 et 1986.

Par suite de l'évolution des tendances de l'immigration, les minorités visibles représentaient le tiers de l'ensemble des immigrants vivant à Toronto en 1986.

Structure démographique

En 1986, plus du tiers (37 %) des minorités visibles au Canada étaient concentrées à Toronto. Sur les 3,4 millions de Torontois, on comptait plus d'un demi-million de membres de minorités visibles (587 000), qui représentaient 17 % de la population de cette ville. Comparativement, seulement 6 % des Canadiens faisaient partie d'une minorité visible.

À Toronto, les trois quarts des membres des minorités visibles appartenaient à seulement 3 des 10 groupes établis : il s'agit des Noirs (172 800), des Chinois (133 600) ou des Indo-Pakistanais (118 000).

Il y a une plus forte proportion de jeunes parmi les membres de minorités visibles vivant à Toronto que chez les autres résidents de cette ville. En 1986, 34 % des personnes appartenant à une minorité visible avaient 19 ans ou moins, alors que la proportion correspondante chez les autres résidents s'établissait à 26 %. En outre, la proportion de personnes âgées, c'est-à-dire de 65 ans et plus, était plus forte chez les minorités visibles que dans le reste de la population torontoise (5 % contre 10 %).

La répartition selon le sexe est à peu près la même chez les minorités visibles et le reste de la population. En 1986, les femmes constituaient 52 % de la population des minorités visibles et elles représentaient 51 % du reste de la population.

1. Nous désignons ainsi la région métropolitaine de recensement qui comprend le noyau urbain de Toronto et ses environs, y compris Brampton, Mississauga et Scarborough.

Chez les trois principaux groupes de minorités visibles, les Noirs comptaient la proportion la plus élevée de femmes (55 %), tandis que les populations chinoise et indo-pakistanaise comptaient un nombre égal de personnes de chaque sexe.

Situation des particuliers dans la famille

À Toronto, la plupart des personnes appartenant à une minorité visible vivent avec des membres de leur famille. En 1986, 92 % d'entre elles habitaient avec des personnes apparentées, contre 87 % pour le reste de la population. Les autres membres de ces deux effectifs vivaient seuls ou avec des personnes non apparentées. Chez les trois principaux groupes de minorités visibles, les Noirs avaient la proportion la plus élevée de personnes ne vivant pas avec des membres de leur famille (10 %); ils étaient suivis des Chinois (6 %) et des Indo-Pakistanais (4 %).

La proportion de familles monoparentales était à peu près semblable dans l'ensemble des minorités visibles (4 %) et le reste de la population de Toronto (3 %), mais différait selon les groupes constituant les minorités visibles. Ainsi, on relevait plus de familles monoparentales chez les Noirs (9 %) que chez les Indo-Pakistanais et les Chinois (2 % dans chaque cas).

Langue

En 1986, 40 000 personnes appartenant à une minorité visible ne parlaient ni l'anglais ni le français. Elles représentaient environ 38 % de la population torontoise qui ne pouvait pas s'exprimer dans au moins une des deux langues officielles du Canada et 7 % de la population des minorités visibles. Les Chinois avaient la proportion la plus élevée de personnes ne parlant ni l'anglais ni le français (17 %). Chez les Indo-Pakistanais, la proportion correspondante s'établissait à environ 5 %, alors que presque tous les membres de la communauté noire pouvaient s'exprimer dans l'une ou l'autre de ces langues.

Instruction

En 1986, le niveau de scolarité des Torontois était plus élevé que celui de l'ensemble de la population canadienne. Quant aux membres des minorités visibles, ils étaient généralement plus instruits que les autres résidents de Toronto. Par exemple, la proportion de personnes de 15 ans et plus détenant un grade universitaire était de 16 % chez les minorités visibles et de 13 % chez les autres résidents de Toronto. Parmi les trois principaux groupes de minorités visibles, les Chinois et les Indo-Pakistanais étaient les plus susceptibles d'avoir un diplôme universitaire (20 % des adultes dans chacun de ces groupes). Par contre, seulement 6 % des Noirs étaient titulaires d'un grade universitaire.

Les membres des minorités visibles étaient également moins susceptibles que le reste de la population de Toronto d'avoir fait seulement des études primaires (12 % contre 14 %). Chez les trois principaux groupes de minorités visibles, les Chinois étaient les plus susceptibles d'avoir moins de neuf années de scolarité (19 %), suivis par les Indo-Pakistanais (11 %) et les Noirs (8 %).

Population active

En 1986, le taux d'activité pour Toronto, c'est-à-dire le pourcentage de la population occupée ou en chômage, était plus élevé que celui pour le Canada dans son ensemble. Néanmoins, ce taux était encore plus élevé pour les minorités visibles (74,5 %) que pour le reste des Torontois (72,1 %). Cette différence est attribuable au fait que les femmes appartenant à une minorité visible étaient plus susceptibles d'être actives (68,2 %) que les autres femmes (63,0 %). Le taux d'activité des hommes faisant partie d'une minorité visible et des autres hommes était à peu près le même (82 %). Parmi les trois principaux groupes de minorités visibles à Toronto, les hommes indo-pakistanais et les femmes noires avaient les taux d'activité les plus élevés (85,7 % et 73,9 % respectivement), tandis que les Chinois, hommes et femmes, avaient les taux les plus faibles (76,2 % et 62,4 % respectivement).

Les membres des minorités visibles étaient moins susceptibles que les autres résidents de Toronto d'avoir un travail autonome. Environ 6 % des membres de minorités visibles de 15 ans et plus qui étaient occupés en 1985 ou en 1986 étaient des travailleurs autonomes, alors que la proportion correspondante chez les autres résidents était de 8 %. Pour ce qui est des trois principaux groupes de minorités visibles, le travail autonome était le plus répandu chez les Chinois (8,4 % des travailleurs). La proportion de travailleurs autonomes était de 6,1 % chez les Indo-Pakistanais et de seulement 3,2 % chez les Noirs.

Le taux de chômage pour la ville de Toronto en 1986 correspondait à peu près à la moitié de la moyenne nationale de 10,3 %. Les minorités visibles avaient toutefois un taux de chômage supérieur à celui du reste de la population (7,0 % contre 5,2 %). En 1986, le taux de chômage chez les hommes de 15 ans et plus

Équité en matière d'emploi

Les données utilisées pour le présent article ont été tirées de la publication « Profil des minorités visibles et des autochtones », produite dans le cadre du programme d'équité en matière d'emploi. Pour de plus amples renseignements sur ce programme, voir le numéro d'automne 1991 de *Tendances sociales canadiennes*.

Selon la définition adoptée pour les besoins du programme d'équité en matière d'emploi, les minorités visibles comprennent les personnes, autres que les autochtones, qui n'ont pas la peau blanche ou qui n'appartiennent pas à la race caucasique. Elles sont divisées en 10 groupes : Noirs, Chinois, Philippins, personnes originaires des autres îles du Pacifique, Indo-Pakistanais, Japonais, Coréens, Asiatiques du Sud-Est, Arabes et personnes originaires de l'Asie occidentale et, enfin, Latino-Américains.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Répartition par âge de la population de Toronto[1], selon le sexe, 1986

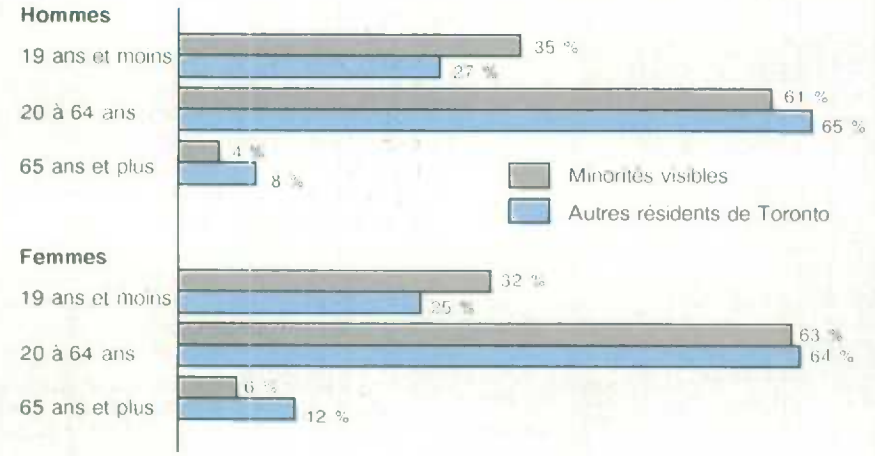

1. Région métropolitaine de recensement.
Source : Statistique Canada, Programme d'équité en matière d'emploi.

membres d'une minorité visible atteignait 6,6 %, alors qu'il était de 4,5 % pour le reste de la population adulte masculine. Le taux de chômage chez les femmes de 15 ans et plus membres d'une minorité visible s'établissait à 7,5 %, contre 6,1 % pour les autres femmes. Chez les trois principaux groupes de minorités visibles, les Noirs avaient le taux de chômage le plus élevé (8,0 %), les Indo-Pakistanais venaient ensuite (7,1 %) et les Chinois avaient le taux le plus bas (5,9 %).

Profession

Les hommes qui appartenaient aux minorités visibles de Toronto et qui travaillaient en 1985 ou en 1986 étaient plus fortement concentrés que les autres hommes dans les emplois de bureau, le secteur des services et les métiers non spécialisés (40 % contre 30 %). En même temps, la proportion d'hommes appartenant à une minorité visible et occupant un poste de gestionnaire était plus faible que celle des autres Torontois faisant le même travail (8 % contre 14 %), et les deux groupes comptaient à peu près la même proportion de membres exerçant une profession libérale (12 %).

On relève des différences importantes sur le plan professionnel entre les trois plus grands groupes de minorités visibles à Toronto. Ainsi, chez les hommes, seulement 6 % des Noirs pratiquaient une profession libérale, alors que cette proportion était de 20 % chez les Chinois et de 14 % chez les Indo-Pakistanais. Les Noirs étaient aussi les moins susceptibles d'occuper un poste de gestion (5 %); la proportion de Chinois et d'Indo-Pakistanais occupant un poste de ce genre s'élevait à 9 %.

Par ailleurs, les hommes de race noire étaient concentrés dans les métiers spécialisés et le travail manuel. Près de la moitié d'entre eux (47 %) occupaient de tels emplois, contre 38 % des hommes d'origine indo-pakistanaise et 26 % des hommes d'origine chinoise.

À Toronto, les femmes faisant partie d'une minorité visible qui travaillaient en 1985 ou en 1986 formaient une plus forte proportion des travailleuses manuelles non spécialisées que les autres Torontoises (18 % contre 10 %). Elles étaient toutefois sous-représentées dans la plupart des autres professions. Environ 16 % d'entre elles occupaient un poste de gestionnaire ou exerçaient une profession libérale, contre 23 % pour les autres femmes. Parmi les trois principaux groupes de minorités visibles à Toronto, les Indo-Pakistanaises et les Noires étaient les moins susceptibles d'être gestionnaires ou membres d'une profession libérale (15 %) et les Chinoises, les plus susceptibles (19 %).

Les Indo-Pakistanaises étaient aussi les plus susceptibles d'occuper un emploi peu rémunérateur, par exemple d'effectuer du travail manuel non spécialisé, suivies des Chinoises (25 % et 21 % respectivement). Les Noires étaient proportionnellement les moins nombreuses dans cette situation (16 %).

Revenu

Les membres des minorités visibles ont généralement un revenu plus faible que le reste de la population. En 1985, à Toronto, le revenu moyen des hommes faisant partie d'une minorité visible était de 20 900 $, contre 27 200 $ pour les autres résidents de sexe masculin. L'écart n'était pas aussi important chez les femmes, le revenu moyen de celles qui appartenaient à une minorité visible atteignant 13 700 $, contre 15 200 $ pour les autres Torontoises.

Chez les hommes des trois plus grands groupes de minorités visibles à Toronto, les Indo-Pakistanais avaient le revenu moyen le plus élevé en 1985 (22 200 $); les Chinois venaient au deuxième rang (21 200 $), suivis des Noirs (19 100 $). Le revenu moyen des Chinoises (14 200 $) était légèrement supérieur à celui des Noires (13 500 $) et des Indo-Pakistanaises (13 000 $).

À Toronto, les membres des minorités visibles étaient plus susceptibles que les autres résidents de faire partie de familles à faible revenu (20 % contre 12 % en 1986). Chez les trois principaux groupes, la proportion de personnes dont la famille avait un faible revenu s'établissait à 26 % pour les Noirs, à 22 % pour les Chinois et à 15 % pour les Indo-Pakistanais.

Joanne Moreau est analyste à la Division de la statistique sociale, du logement et des familles de Statistique Canada.

- Pour plus de renseignements sur ce sujet, voir « Minorités visibles dans la population active au Canada » de Michel G. Côté dans *L'emploi et le revenu en perspective*, volume 3, n° 2, Statistique Canada, n° 75-001 au catalogue.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Revenu moyen des résidents de Toronto, selon le sexe, 1986

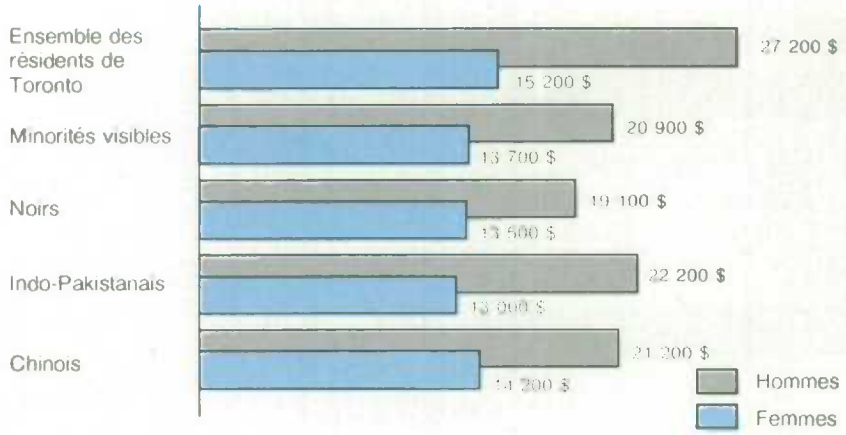

Source : Statistique Canada, Programme d'équité en matière d'emploi.

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

INDEX CUMULATIF : Hiver 1986 - Automne 1991

POPULATION

Évolution des centres-villes — Printemps 1990
Évolution des différences de fécondité entre les groupes linguistiques au Canada — Automne 1988
Faits saillants du recensement de 1986 — Été 1987
Faits saillants du recensement de 1986 : le vieillissement de la population canadienne — Hiver 1987
L'immigration dans les années 80 — Printemps 1991
L'urbanisation au Canada — Été 1991
La baisse de la pratique religieuse — Automne 1991
La collectivité agricole — Printemps 1990
La migration interrégionale au Canada — Automne 1987
La population du Nord canadien — Hiver 1989
La population urbaine au Canada — Hiver 1987
La situation socio-démographique des indiens inscrits — Hiver 1986
Les aînés au Canada — Automne 1991
Les aînés au Canada : situation dans le ménage — Automne 1988
Les enfants au Canada — Été 1991
Les Indochinois au Canada — Automne 1990
Les Inuit — Hiver 1989
Les langues au Canada — Printemps 1989
Les origines ethniques de la population canadienne — Été 1989
Les personnes d'origine sud-asiatique au Canada — Automne 1989
Les religions au Canada — Automne 1987
Migration entre les provinces de l'Atlantique et l'Ontario de 1951 à 1985 — Printemps 1987
Perspectives démographiques — Été 1990
Population immigrante du Canada — Automne 1989
Portrait des travailleurs migrants entre les provinces de l'Atlantique et l'Ontario — Printemps 1987
Profil des Forces armées canadiennes — Hiver 1989
Profil statistique de Calgary — Hiver 1987
Une société vieillissante : un autre point de vue
Rapports de dépendance
Conséquences du vieillissement démographique — Printemps 1991
Winnipeg — Printemps 1990

FAMILLE

Déclin du nombre d'enfants — Automne 1990
Faits saillants du recensement de 1986 : évolution de la situation des particuliers dans le ménage — Printemps 1989
Faits saillants du recensement de 1986 : l'état matrimonial — Printemps 1988
La garde des enfants — Automne 1991
Le mariage : Aperçu de la situation au Canada — Automne 1987
Le mariage et le divorce au Canada — Été 1989
Les Canadiens et le divorce — Hiver 1988
Les femmes chefs de famille monoparentale — Hiver 1987
Les femmes à la tête d'une famille monoparentale : pendant combien de temps? — Automne 1988
Les jeunes adultes vivant avec leurs parents — Été 1989
Les travaux ménagers — Printemps 1990
Les unions libres : près d'un demi-million en 1986 — Automne 1988

LOGEMENT

L'accession à la propriété — Printemps 1990
Le logement coopératif : un troisième mode d'occupation — Printemps 1990
Les coûts d'habitation — Printemps 1990
Les habitations à loyer modique à Toronto : 40 ans d'existence — Hiver 1987
Les occupants des logements coopératifs — Automne 1990
Les travaux d'amélioration aux logements — Été 1990
Taux hypothécaires et marché du logement — Hiver 1986

POPULATION ACTIVE

Chômage au sein de la population active à temps plein et à temps partiel — Automne 1987
Diminution de l'emploi chez les hommes âgés de 55 à 64 ans, 1975 à 1985 — Printemps 1987
Diplômés du postsecondaire de 1976 et de 1982 : Situation sur le marché du travail — Automne 1987
Estimations annuelles de la population active, 1946-1990 — Printemps 1991
Estimations annuelles de la population active, 1946-1989 — Printemps 1990
Estimations annuelles de la population active, 1946-1988 — Printemps 1989
Évolution de l'emploi chez les femmes — Automne 1990
Évolution de la population active et de l'emploi au Canada et aux États-Unis — Automne 1988
Hausse du chômage de longue durée — Printemps 1987
L'emploi chez les Canadiens ayant une incapacité — Été 1988
L'emploi chez les diplômés en lettres et sciences humaines et en sciences — Été 1989
L'emploi dans les secteurs d'activité économique au Canada de 1951 à 1985 — Printemps 1987
L'équité en matière d'emploi — Automne 1991
L'indice de l'offre d'emploi — Printemps 1988
La syndicalisation au Canada — Printemps 1988
Le chômage régional — Printemps 1990
Le déclin du travail familial non rémunéré — Hiver 1988
Le secteur des services dans les années 80 — Printemps 1989
Le travail autonome au Canada — Printemps 1989
Le travail à temps partiel non choisi au Canada entre 1975 et 1986 — Automne 1987
Les accidents du travail — Été 1987
Les congés de maternité — Automne 1989
Les femmes dans les professions libérales à prédominance masculine — Hiver 1987
Les femmes qui travaillent à l'extérieur du foyer — Été 1989
Les personnes âgées vis-à-vis de l'emploi — Automne 1987
Les secrétaires — Été 1990
Les tendances de la population active : deux décennies en revue — Automne 1990
Les travailleurs déplacés — Printemps 1988
Présence accrue des femmes dans les professions depuis le début des années 80 — Printemps 1989
Revue annuelle des tendances de la population active — Été 1987
Revue annuelle des tendances de la population active — Été 1988

REVENU

Baisse de la rémunération chez les jeunes entre 1981 et 1986 — Été 1989
Enfants de familles à faible revenu — Hiver 1986
Familles comptant deux soutiens : la nouvelle norme — Printemps 1989

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

INDEX CUMULATIF : - fin
Hiver 1986 - Automne 1991

La baisse du revenu réel des familles de 1980 à 1984 — Hiver 1986
Les Canadiens à faible revenu — Printemps 1987
Les couples mariés et non mariés et la fiscalité — Été 1991
Les dépenses de la population urbaine au Canada — Été 1987
Les programmes de revenu de retraite au Canada — Hiver 1986
Revenu des personnes âgées au Canada — Automne 1988

ÉDUCATION

Choix de programmes des étudiants universitaires étrangers — Automne 1989
Évolution du niveau de scolarité — Été 1990
L'ordinateur dans la vie quotidienne — Hiver 1990
La formation à temps partiel chez les adultes — Hiver 1988
Les capacités de lecture — Hiver 1990
Les collèges communautaires : un choix possible d'études postsecondaires — Hiver 1986
Les effectifs universitaires dans les années 80 — Hiver 1989
Les étudiants à temps partiel dans les universités — Été 1987
Les étudiants étrangers dans les universités canadiennes — Été 1989
Les femmes dans l'administration scolaire — Automne 1990
Les femmes dans l'enseignement universitaire — Été 1988
Les programmes d'immersion en français — Automne 1991
Niveau de scolarité dans les différents groupes linguistiques au Canada — Printemps 1991
Portrait des Canadiens titulaires d'un doctorat — Hiver 1988
Regards sur les Canadiens ayant un faible niveau de scolarité, 1975 à 1985 — Printemps 1987

SANTÉ

Accroissement de l'espérance de vie de 1921 à 1981 — Été 1987
Baisse de la mortalité par maladie cardio-vasculaire — Automne 1989
Baisse des décès provoqués par un accident vasculaire cérébral — Automne 1987
L'alimentation des Canadiens — Hiver 1990
L'incidence des maladies cardio-vasculaires et du cancer sur l'espérance de vie — Hiver 1988
L'incidence des maladies transmissibles sexuellement au Canada — Été 1987
La consommation d'alcool et de drogues — Printemps 1991
La mortalité dans la population indienne — Hiver 1989
La mortalité des jeunes enfants au Canada, 1926-1986 — Été 1991
Le cancer au pays depuis 1970 — Été 1988
Le sida au Canada — Été 1988
Le suicide au Canada — Hiver 1988
Les accidents — Été 1990
Les avortements thérapeutiques au Canada — Printemps 1988
Les enfants ayant une incapacité — Hiver 1990
Les habitudes de sommeil — Hiver 1990
Les habitudes des Canadiens à l'égard du tabac et de l'alcool — Printemps 1987
Les interventions chirurgicales chez les personnes âgées — Été 1991
Les personnes âgées ayant une incapacité — Printemps 1991
Les soins aux bénéficiaires internes — Automne 1989
Les soins hospitaliers au XXI[e] siècle — Hiver 1989
Profil des Canadiens ayant une incapacité — Automne 1990

JUSTICE

Indemnisation des victimes d'actes criminels — Automne 1986
L'aide juridique au Canada — Été 1987
L'homicide — Été 1990
L'usage de drogues illicites au Canada — Hiver 1988
La conduite avec facultés affaiblies — Printemps 1989
La criminalité liée à la drogue — Printemps 1991
La population carcérale au Canada — Été 1987
La violence dans la famille — Automne 1989
L'homicide au sein de la famille
La violence masculine au foyer
Les crimes contre les biens du ménage — Printemps 1990
Les crimes de violence — Été 1988
Les femmes victimes de violence conjugale — Printemps 1988
Les forces policières au Canada — Été 1990
Les homicides au Canada — Hiver 1987
Les jeunes contrevenants — Automne 1990
Les victimes d'actes criminels avec violence — Été 1990
Perception du système de justice pénale — Hiver 1990

CULTURE

Appareils et services devenus indispensables à la maison — Automne 1988
Comment les Canadiens occupent-ils leur journée ? — Hiver 1989
L'écoute de la télévision — Automne 1989
L'emploi du temps des personnes âgées — Été 1990
L'industrie cinématographique au Canada — Été 1988
Les arts d'interprétation — Hiver 1990
Les bibliothèques publiques — Hiver 1989
Les déplacements quotidiens — Hiver 1990
Les sorties au restaurant — Été 1989
Les voyages des Canadiens à l'étranger — Automne 1991
Trafic des passagers des vols commerciaux — Printemps 1988
Voyages à l'intérieur du Canada — Été 1988

DIVERS

Aide à domicile : le soutien aux Canadiens âgés — Automne 1989
L'opinion des Canadiens sur les questions autochtones — Hiver 1988
Les loteries d'État au Canada — Automne 1988
Les véhicules de particuliers — Printemps 1989
Perte de terres agricoles de qualité supérieure : l'exemple du sud de l'Ontario — Été 1988

INDICATEURS SOCIAUX

	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
POPULATION								
Canada, 1er juin (en milliers)	24 787,2	24 978,2	25 165,4	25 353,0	25 617,3	25 909,2	26 240,3	26 602,6
Croissance annuelle (%)	0,8	0,8	0,7	0,7	1,0	1,1	1,3	1,4
Immigration[1]	105 286	87 504	84 062	88 051	125 696	152 285	174 495	199 148
Émigration[1]	50 249	48 826	46 252	44 816	51 040	40 528	37 437	37 915
FAMILLE								
Taux de natalité (pour 1000 habitants)	15,0	15,0	14,8	14,7	14,4	14,5	15,0	*
Taux de nuptialité (pour 1000 habitants)	7,4	7,4	7,3	6,9	7,1	7,2	7,3	*
Taux de divorce (pour 1000 habitants)	2,8	2,6	2,4	3,1	3,4	3,1	3,1	*
Nombre de familles touchées par le chômage (en milliers)	1 066	1 039	990	915	872	789	776	841
POPULATION ACTIVE								
Niveau total de l'emploi (en milliers)	10 675	10 932	11 221	11 531	11 861	12 244	12 486	12 572
- secteur des biens (en milliers)	3 317	3 404	3 425	3 477	3 553	3 693	3 740	3 626
- secteur des services (en milliers)	7 359	7 528	7 796	8 054	8 308	8 550	8 745	8 946
Nombre total de chômeurs (en milliers)	1 434	1 384	1 311	1 215	1 150	1 031	1 018	1 109
Taux de chômage (%)	11,8	11,2	10,5	9,5	8,8	7,8	7,5	8,1
Emploi à temps partiel (%)	15,4	15,3	15,5	15,5	15,2	15,4	15,1	15,4
Taux d'activité des femmes (%)	52,6	53,6	54,6	55,3	56,4	57,4	57,9	58,4
Taux de syndicalisation (en % du nombre de salariés)	35,7	35,1	34,4	34,1	33,3	33,7	*	*
REVENU								
Revenu familial médian	30 986	32 739	34 736	36 858	38 851	41 238	44 460	*
Pourcentage des familles à faible revenu	13,8	13,9	12,6	11,8	11,3	10,5	9,6	*
Gains tirés d'un emploi à temps plein par les femmes en pourcentage de ceux tirés d'un emploi à temps plein par les hommes	64,6	65,6	64,9	65,8	65,9	65,3	65,8	*
ÉDUCATION								
Effectifs des niveaux primaire et secondaire (en milliers)	4 974,9	4 946,1	4 927,8	4 938,0	4 972,9	5 024,1	5 083,9	5 149,3[p]
Effectifs à temps plein du niveau postsecondaire (en milliers)	766,7	782,8	789,8	796,9	805,4	817,1	831,9	865,3[p]
Nombre de doctorats décernés	1 821	1 878	2 000	2 218	2 384	2 415	2 600	2 672
Dépenses publiques en matière d'éducation - en % du PIB	6,2	5,8	6,0	5,7	5,5	5,5	5,4	5,6
SANTÉ								
Pourcentage des décès attribuables aux maladies cardio-vasculaires								
- hommes	43,8	42,8	41,7	41,4	40,5	39,5	39,1	*
- femmes	47,2	46,6	45,3	44,9	44,0	43,4	42,6	*
Pourcentage des décès attribuables au cancer - hommes	24,4	25,5	25,4	25,9	26,4	27,0	27,2	*
- femmes	24,8	25,5	25,7	25,5	26,1	26,4	26,4	*
Dépenses publiques en matière de santé - en % du PIB	6,0	5,7	5,7	5,9	5,8	5,8	5,9	5,9
JUSTICE								
Taux de criminalité (pour 100 000 habitants)								
- crimes de violence	692	714	749	808	856	898	948	1 013
- crimes contre la propriété	5 717	5 607	5 560	5 714	5 731	5 630	5 503	5 870
- homicides	2,7	2,7	2,8	2,2	2,5	2,2	2,5	2,0
ADMINISTRATION PUBLIQUE								
Dépenses au chapitre des programmes sociaux[2] (en millions de dollars de 1989)	149 751,3	150 653,2	155 474,6	157 333,6	160 660,4	164 771,1	169 678,3	173 866,8
- en % des dépenses totales	57,2	55,6	55,8	56,3	55,8	56,5	56,2	57,0
- en % du PIB	27,3	26,2	26,1	26,0	25,4	24,8	24,9	25,9
Nombre de prestataires de l'assurance-chômage (en milliers)	3 396,1	3 221,9	3 181,5	3 136,7	3 079,9	3 016,4	3 025,2	3 261,0
Nombre de prestataires de la sécurité de la vieillesse ou du supplément de revenu garanti[m] (ou des deux) (en milliers)	2 425,7	2 490,9	2 569,5	2 652,2	2 748,5	2 835,1	2 919,4	3 005,8
Nombre de bénéficiaires du Régime d'assistance publique du Canada[m] (en milliers)	1 832,9	1 894,9	1 923,3	1 892,9	1 904,9	1 853,0	1 856,1	1 930,1
INDICATEURS ÉCONOMIQUES								
PIB (dollars de 1986) - variation annuelle en %	+3,2	+6,3	+4,8	+3,3	+4,2	+4,7	+2,5	+0,5
Taux d'inflation annuel (%)	5,8	4,4	4,0	4,1	4,4	4,1	5,0	4,8
Nombre de mises en chantier dans les régions urbaines	134 207	110 874	139 408	170 863	215 340	189 635	183 323	150 620

. données non disponibles * données non encore disponibles [p] estimations provisoires [m] chiffres de mars

1. Pour l'année se terminant le 31 mai.
2. Comprend : protection de la personne et de la propriété, santé, services sociaux, éducation, loisirs et culture.

Ca 005
Statistics Canada Library
Bibliothèque Statistique Canada
1010079301

Pour de plus amples renseignements, communiquez avec le bureau régional de Statistique Canada le plus près:

Terre-Neuve et Labrador
St. John's (T.-N.): 1-709-772-4073 ou 1-800-563-4255

Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick et Île-du-Prince-Édouard
Halifax (N.-É.): 1-902-426-5331 ou 1-800-565-7192

Québec
Montréal (Qc): 1-514-283-5725 ou 1-800-361-2831

Sud de l'Ontario
Toronto (Ont.): 1-416-973-6586 ou 1-800-263-1136

Manitoba
Winnipeg (Man.): 1-204-983-4020 ou 1-800-542-3404

Saskatchewan
Regina (Sask.): 1-306-780-5405 ou 1-800-667-7164

Alberta et Territoires du Nord-Ouest
Edmonton (Alb.): 1-403-495-3027 ou 1-800-282-3907
Territoires du Nord-Ouest (à frais virés): 1-403-495-3028

Sud de l'Alberta
Calgary (Alb.): 1-403-292-6717 ou 1-800-472-9708

Colombie-Britannique et Yukon
Vancouver (C.-B.): 1-604-666-3691 ou 1-800-663-1551 (sauf Atlin)
Yukon et Atlin (C.-B.): zénith 08913

Région de la capitale nationale
1-613-951-8116

Vous déménagez?

N'oubliez pas de nous le faire savoir. Vous n'avez qu'à remplir et à nous retourner le bon d'abonnement se trouvant dans le présent numéro. S'il n'y est plus, veuillez faire parvenir les renseignements nécessaires (nom de l'abonné, ancienne adresse, nouvelle adresse, numéro de téléphone et numéro de référence du client) à:

VENTE DES PUBLICATIONS
STATISTIQUE CANADA
OTTAWA (ONTARIO)
K1A 0T6

Veuillez nous aviser six semaines à l'avance pour éviter toute interruption de la livraison.

QUELQUES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Numéro au catalogue	Titre	Prix	
		Canada ($ CAN)	À l'étranger
71-529	Moyennes annuelles de la population active	64,00 $	États-Unis: 76,80 $ US Autres pays: 76,80 $ US
93-110	Scolarité et principal domaine d'études	60,00 $	États-Unis: 70,00 $ US Autres pays: 70,00 $ US
93-111	Activité	46,00 $	États-Unis: 56,00 $ US Autres pays: 56,00 $ US
93-114	Revenu total des particuliers	30,00 $	États-Unis: 32,00 $ US Autres pays: 32,00 $ US
93-151	Tendances au niveau de la profession, 1961-1986	36,00 $	États-Unis: 38,00 $ US Autres pays: 38,00 $ US

Pour commander une ou plusieurs de ces publications, composer sans frais le 1-800-267-6677

L'Enquête nationale sur la garde des enfants

L'enquête nationale sur la garde des enfants (ENGE) a été effectuée en septembre et en octobre 1988. L'ENGE constituait un supplément à l'enquête mensuelle sur la population active (EPA). Tous les ménages faisant partie de l'EPA et comprenant au moins un enfant de moins de 13 ans ont été inclus. De concert avec Statistique Canada, cette enquête a été conçue et mise au point par le Réseau national de recherche sur la garde des enfants, organisme parrainé par Santé et Bien-être Canada et qui regroupe des chercheurs de quatre universités. L'objectif consistait à fournir des renseignements sur les besoins, les habitudes, les dépenses et le choix des parents en matière de garde d'enfants, de même que sur les relations entre la structure familiale, les choix de services de garde et les exigences professionnelles. Le réseau prévoit publier, au cours des prochaines années, une série de documents de recherche utilisant toute l'information tirée de l'enquête. Pour obtenir une description complète de l'enquête, communiquez avec M^me^ Donna Lero, Ph.D., Université de Guelph au (519) 824-4120, poste 3914.

UN GRAND LIVRE À L'IMAGE D'UN GRAND PAYS!

Par sa combinaison unique de belles photographies et de textes informatifs, Un Portrait du Canada *fait la chronique des réalisations canadiennes dans des domaines aussi divers que l'économie, les arts et la culture. Les derniers événements et chiffres sur notre environnement et notre société sont complétés par plus de 200 photographies en couleur prises par des photographes canadiens renommés.*

Un best-seller depuis plus de 50 ans, *Un Portrait du Canada*, comprend des textes faciles à lire, une couverture attrayante en couleur, ainsi que des diagrammes, des graphiques et une carte du Canada.

Un ouvrage idéal pour:

* les entreprises, comme cadeau à offrir
* vous, que vous le gardiez à portée de la main ou le rangiez dans votre bibliothèque personnelle
* les étudiants et les enseignants, comme ouvrage de référence
* les gens des médias, comme outil d'information
* les touristes, au Canada et à l'étranger
* ceux qui préfèrent voyager sans quitter leur fauteuil

La 53e édition d'*Un Portrait du Canada* (nº 11-403F) est disponible en français et en anglais. Elle est offerte dans un format pratique de 15 cm sur 22,5 cm et contient 260 pages.

Pour la première fois, cette publication est offerte en format de luxe à couverture rigide au prix de 33 $ au Canada, 39,95 $ US aux États-Unis, et 45,95 $ US dans les autres pays; elle est aussi disponible en édition à couverture souple au prix de 25 $ au Canada, 29,95 $ US aux États-Unis, et 34,95 $ dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6, ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour commander plus rapidement, utilisez votre carte VISA ou MasterCard et composez sans frais le ***1-800-267-6677*** *ou expédiez votre commande par télécopieur au numéro 1-613-951-1584.*

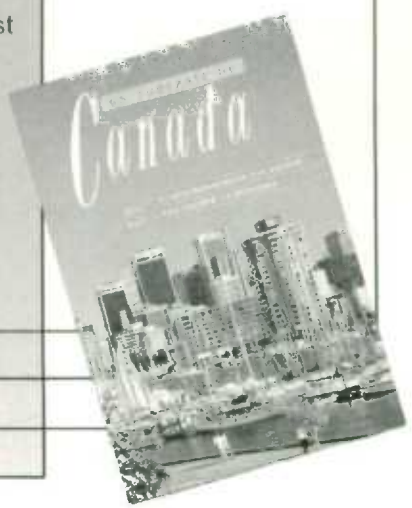

VOUS DÉSIREZ FAIRE L'ACQUISITION D'UNE OEUVRE ORIGINALE?

Alors *Tendances sociales canadiennes* est la publication qu'il vous faut. Première en son genre sur la scène canadienne, cette revue retient l'attention des gens d'ici et d'ailleurs qui désirent en savoir plus sur les questions sociales de l'heure au pays.

À l'aide d'abondantes statistiques extraites de nombreux documents, *Tendances sociales canadiennes* brosse le tableau de la dynamique de la population canadienne, de la criminalité, de l'éducation, de la sécurité sociale, de la santé, de l'habitation et de plusieurs autres sujets.

Que ce soit pour les analystes de la politique sociale, les analystes des tendances oeuvrant au sein des administrations publiques et du monde des affaires, les enseignants ou encore les étudiants, *Tendances sociales canadiennes* dégage l'information nécessaire à des discussions et des analyses approfondies relativement aux questions sociales.

Tendances sociales canadiennes présente également les plus récents indicateurs sociaux de même que des renseignements relatifs aux produits et services qu'offre Statistique Canada.

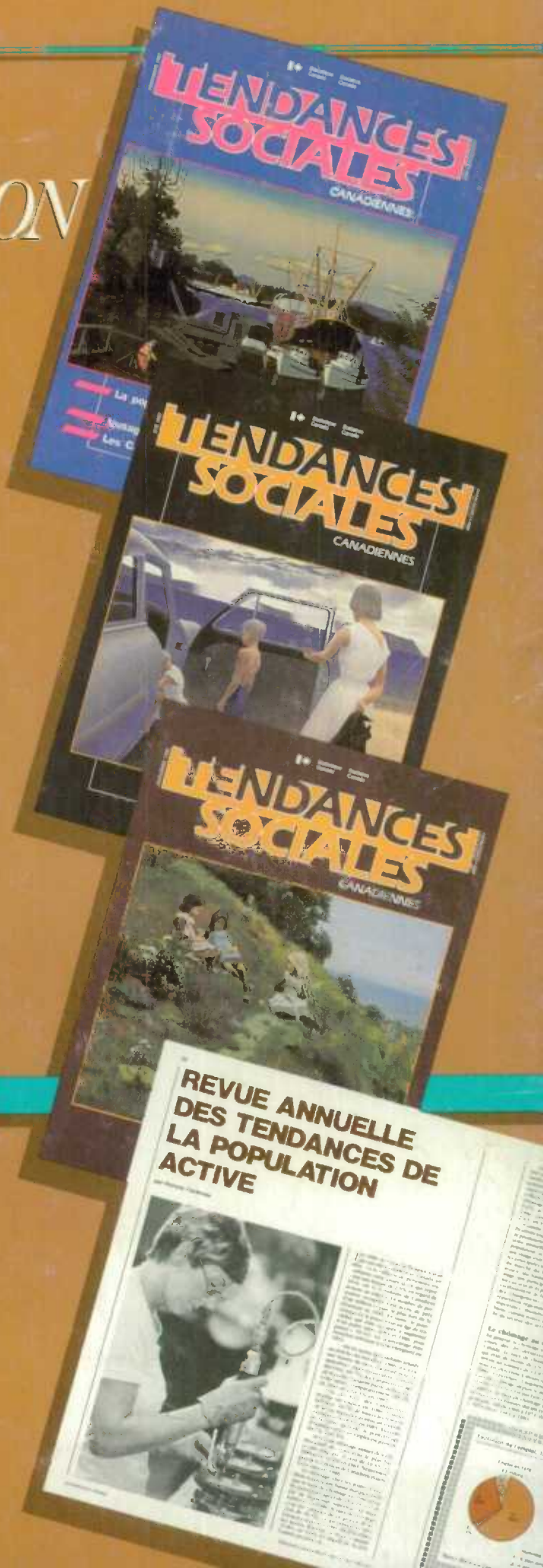

TENDANCES SOCIALES CANADIENNES

Le trimestriel *Tendances sociales canadiennes* (nº 11-008F au catalogue) coûte 34 $ au Canada, 40 $ US aux États-Unis et 48 $ US dans les autres pays.

Pour commander, veuillez écrire à Vente des publications, Statistique Canada, Ottawa (Ontario), K1A 0T6 ou communiquer avec le Centre régional de consultation de Statistique Canada le plus près (voir la liste figurant dans la présente publication).

Pour un service plus rapide, commandez par télécopieur au 1-613-951-1584 ou composez sans frais le 1-800-267-6677 et utilisez votre carte VISA ou MasterCard.